

Le Courrier du Canada.

JOURNAL DES INTÉRÊTS CANADIENS.

JE CROIS J'ESPÈRE ET J'AIME.

France.

Paris, 24 novembre.

Vous vous souvenez que, dans le courant de l'été dernier, l'Académie française, sur le rapport de sa commission, refusa de décerner un des prix de Montyon, au livre de M. Taine sur l'histoire de la littérature anglaise, en motivant honnêtement son refus sur les principes d'athéisme et de matérialisme dont cet ouvrage, remarquable d'ailleurs au point de vue des recherches littéraires, porte l'emprunte. Ne serait-ce pas le même M. Taine que le ministre de la maison de l'Empereur et des beaux-arts vient de nommer professeur d'histoire de l'art esthétique à l'école impériale et spéciale des beaux-arts? S'il en est ainsi, comme on l'assure, ce serait une révélation du gouvernement à l'Académie: "Vous repoussez les athées, nous les accueillons. Celui que vous n'avez pas voulu récompenser à l'occasion de son livre sur l'histoire de la littérature anglaise nous le chargeons d'enseigner l'histoire de l'art et l'esthétique à la jeunesse. Nous ne craignons pas, nous, les libres-penseurs. Nous avons renvoyé M. Renan, non à cause de ses idées, mais à cause de son impertinence envers nous. Faute de M. Renan, nous appelons M. Taine, pour bien marquer notre nuance."

Je suis obligé de dire qu'il y a d'autres actes du gouvernement qui ne sont pas en désaccord avec celui dont je viens de parler. Je ne sais si vous avez lu la liste des invités de Compiegne. J'imagine qu'ont vu faire honneur aux gens qu'on invite et que, lorsqu'on y place des hommes de lettres, c'est qu'on veut les signaler à la génération nouvelle comme des modèles à suivre. Or, je trouve cette année sur la liste des invités deux noms, celui de M. Flaubert et celui de M. Alexandre Dumas fils. Le premier a écrit, vous le savez, l'odieux roman de Mme Bovary, que le parquet a eu la pudeur de signaler à la justice comme s'élevant au niveau ordinaire d'immoralité de ces sortes de compositions. La justice, il est vrai, tout en déclarant dans son jugement le livre fort immoral, n'a pas trouvé que l'infamie y fût donnée à assez haute dose pour le condamner. Elle a donc acquitté l'auteur, tout en le flétrissant. Cela n'empêche point M. Flaubert d'être invité aujourd'hui à Compiegne. N'est-ce pas une leçon indirecte donnée aux puritains et aux collets montés? Il est vrai que, depuis Mme Bovary, M. Flaubert a composé un autre roman, où les mœurs odieuses de la Carthage antique sont peintes au naturel et que le costume de l'héroïne de ce roman, Salambô, a été adopté dans un bal masqué célèbre par une dame fort bien en cour. Quant à M. Dumas fils, il est l'auteur d'un grand nombre de romans où la morale est très peu respectée, où le matérialisme et le sensualisme coulent à pleins bords, et ses œuvres principales sont, on le sait, la Dame aux Camélias et le Demi-monde. Louis XIV invitait autrefois aux voyages de Marly, Racine et Boileau; voilà par qui ces deux grands hommes sont aujourd'hui remplacés!

Il m'est impossible de ne pas voir dans ces choix quelque chose de systématique, quand je me rappelle quelles sont les tendances d'une grande partie de la jeunesse de nos écoles. Savez-vous quels sont les dieux du quartier latin? La jeunesse pensante, sérieuse et rationnelle, comme elle s'appelle, idolâtre M. Littré. Celui que l'Académie a refusé de recevoir dans son sein à cause de ses doctrines athées franchement professées, le successeur d'Auguste Comte dans le grand pontificat du positivisme est le chef intellectuel des libres-penseurs du quartier latin. Ceux qui donnent plus à l'imagination, les poètes, suivent la bannière de M. Michelet. Rien n'est comparable, suivant eux, au génie de l'auteur de la Sorcière et de la Bible de l'humanité. Ce dernier ouvrage, qui a paru depuis peu de temps, en est déjà à sa seconde édition. Or, qu'est-ce que la Bible de l'humanité? C'est la négation de la civilisation chrétienne, c'est l'apothéose de la civilisation indoue. M. Michelet qui, dans de meilleurs temps, a loué le peuple juif, ce petit peuple qui sur un point de l'espace "gardait le dépôt du dogme de l'unité de Dieu, que le monde devait venir lui demander à genoux." M. Michelet attaque maintenant la Bible afin de pouvoir attaquer l'Évangile. Il cherche à détruire l'idéal chrétien, à ôter toute leur majesté aux origines évangéliques. Il veut ôter à la sainte Famille son prestige, faire du Christ un enfant ordinaire, de la sainte Vierge, une nourrice qui n'a pas assez nourri son nourrisson. Il sait que la familiarité engendre le mépris, et c'est pour cela qu'il traite avec tant de familiarité ces personnages sacrés. Le spiritualisme chrétien lui paraît intolérable. Cette morale de renoncement et de sacrifice lui est odieuse; il faut à cet épicurien bientôt septuagénaire une morale plus facile. Le panthéisme indien avec son culte pour la matière débordante de ses écrits. Il a d'incroyables chapitres de sensualisme comparés sur les femmes de toutes les couleurs. Il estime, mais avec quelque froideur, la blanche; il

admire la jaune, mais tout son enthousiasme est pour la noire. Il ne s'arrête point là. La rédemption de l'humanité lui paraît étroite et mesquine, et, selon lui, le progrès de l'avenir ne peut s'accomplir que par la rédemption de l'animalité. Il insinue que cette rédemption sera réalisée par la réconciliation de l'homme avec le singe, à qui, selon lui, nous avons appris à faire des grimaces, et que les femmes ont eu tort de traiter avec tant de rigueur. C'est de la démenche, cette même démenche qui régnait déjà dans la Sorcière, mais une démenche odieuse, et hideuse, qui semble vouloir renverser toutes les barrières posées par la sagesse divine et confondre le monde vivant dans une vaste promiscuité. Cette étrange poésie se rattache au mouvement d'idées scientifique et philosophique représenté par Darwin, M. Trémaux, M. Ponchet et par tous ceux qui, à l'aide de la doctrine des générations spontanées et des transformations successives, veulent dégrader à l'homme sa céleste origine et le faire sortir, par un travail purement matériel, d'un mollusque sorti lui-même de la réunion de quelques atomes.

Voilà cependant les doctrines qui conquièrent la popularité dans la jeunesse intelligente et libérale, qui sont répandues par des professeurs, occupant des chaires officielles qui semblent honorées par le gouvernement. Comment s'étonner après cela de la politique qu'on suit à Rome? Pourquoi ne livrerait-on pas le catholicisme dans les faits quand on le livre dans les idées? S'il n'y avait là que des exceptions, je n'en parlerais pas, je n'y verrais qu'une preuve de la liberté des opinions, du laissez-faire et du laissez-passer qui existe encore plus dans le domaine intellectuel que dans le domaine industriel. Mais non, tout marche dans ce sens, et ce n'est pas seulement le catholicisme, c'est l'esprit religieux, l'esprit chrétien qui est partout frappé. Vous n'avez pas oublié qu'il y a quelques mois, M. Coquerel fils fut éliminé par le consistoire protestant de Paris, parce qu'il niait la divinité de Jésus-Christ. Je sais bien que, même parmi les catholiques, on a reproché au consistoire d'être en désaccord avec lui-même, par cela seul qu'admettant la souveraineté de l'inspiration individuelle, il doit admettre toutes les opinions qui en dérivent. Comme argument individuel, cette remarque peut avoir sa valeur; mais j'avoue que je suis infiniment plus touché d'une autre considération: Pour ne pas être catholiques, les protestants n'en sont pas moins chrétiens, et en les voyant défendre la divinité de Jésus-Christ, je me rappelle la belle parole que leur adressait Bossuet: "Veuillez-le ou ne le veuillez pas, vous êtes nos frères." Je comprends donc que le sentiment chrétien se révolte en eux, quand un ministre de leur culte prétend dénier le Christ, nier la divinité de Jésus-Christ. Si vous n'admettez plus la divinité du Christ, de qui êtes-vous donc prêtre? D'un homme; mais alors vous êtes idolâtre, vous cessez d'être chrétien. Eh bien, le conseil supérieur de l'instruction publique vient d'autoriser M. Coquerel, repoussé par le consistoire protestant de Paris, à ouvrir un cours sur les origines du christianisme. "Vous le voyez, c'est partout le même mouvement. D'après des renseignements que j'ai lieu de croire très-exacts, l'indépendance qu'avait montrée ce conseil l'année passée s'est changée en obéissance empressée depuis que quelques modifications ont été faites dans son personnel. Le ministre n'a pas besoin d'exprimer sa pensée, il n'a qu'à la laisser soupçonner."

C'est ainsi qu'une femme ayant demandé, il y a peu de jours, à faire des leçons publiques, la majorité du conseil, supposant que cette étrange idée pouvait plaire au ministre, s'est hâtée de mettre un vote favorable, qui n'a été combattu que par les évêques et deux ou trois membres laïques. Sur tous les degrés de l'échelle administrative, les caractères s'assouplissent et s'amoindrissent. On n'a plus d'idées à soi, plus de sentiments, on cherche à plaire, à faire son chemin. L'égoïsme, le goût des jouissances, le besoin du bien-être se retrouvent sur tous les degrés de l'échelle sociale. Je suis tenté de croire que c'est l'intuition de cet état des esprits qui domine en ce moment la politique du gouvernement. Il se dispense de concéder les libertés qu'il redoute, en fermant les yeux sur la licence qui ne cesse de faire des progrès. Presque tous les corps d'ouvriers de Paris sont en ce moment en grève pour faire augmenter leur salaire. Augmenter le salaire, diminuer le travail, c'est le mot d'ordre partout.

On ne trouve de résistance à ce mouvement que dans l'école catholique et libérale. Elle n'est pas très-nombreuse, il faut bien l'avouer, mais elle se compose d'hommes d'élite, et c'est là que se trouve la dernière réserve de la société. Le catholicisme attire à lui jusqu'aux esprits distingués qui, malheureusement, ne sont pas ouverts à la foi religieuse. Vous avez vu M. Guizot, quoique protestant, défendre l'autorité temporelle du Saint-Siège comme une des citadelles nécessaires de l'ordre européen et de la

civilisation moderne. Quelqu'un qui a eu tout récemment une longue conversation avec M. Thiers, m'a assuré qu'il était résolu à parler avec énergie contre la convention du 15 septembre, qu'il regardait comme une des mesures les plus funestes à l'équilibre européen et aux intérêts nationaux de la France. On annonce en même temps qu'un homme qui, soit comme ministre, soit comme orateur, soit comme écrivain, a pris une grande part aux questions religieuses de notre temps, M. de Falloux, va publier dans un volume tout ce qu'il a dit ou écrit sur la question romaine. Ce volume sera précédé d'une préface qu'on dit très-hardie et dans laquelle l'auteur, profitant des derniers débats qui ont eu lieu dans le Parlement italien et des publications diplomatiques faites dans le *Moniteur* français, jugera avec une entière liberté l'acte qui couronne la conduite suivie par le gouvernement vis-à-vis le Saint-Siège et posera en face du dévouement de la politique du cabinet des Tuileries les conclusions souveraines de l'histoire.

La marine française.

Londres, 25 novembre 1864.

Un écrivain avantagé par son talent par les excellents ouvrages qu'il a publiés sur la marine et les questions qui s'y rattachent, a obtenu la permission de visiter tous les ports et tous les arsenaux de France, ainsi que les chantiers de constructions. Il a pénétré partout, il a tout examiné, tout étudié, et il vient de publier le résultat de ses investigations dans un ouvrage intitulé: *The Dockyards, shipyards and marine of France*. Je désire dire quelques mots de ce livre, d'abord parce que c'est un hommage rendu à notre grandeur navale et qu'il répond à ce dicton absurde que la France n'est pas une puissance maritime; ensuite il contient plusieurs choses instructives dont nous pouvons faire notre profit.

Le premier port visité par M. Barry est celui de Cherbourg, qu'on appelle ordinairement le Portsmouth de la France. Établissant une comparaison entre les deux, l'auteur donne la supériorité à Cherbourg, qu'il appelle "un port moderne, tandis que Portsmouth date de l'époque où l'on portait des colottes courtes et des souliers à boucles." Une fois lancé sur cette pente, M. Barry ne s'arrête pas; nulle part en Angleterre, selon lui, on ne rencontre des ouvrages semblables à ceux de Cherbourg. "Derrière la digue, dit-il, toute la flotte cuirassée de la France pourrait être rassemblée et lancée à un moment donné sur l'ennemi."

Après quelques sarcasmes amers contre les marins amateurs ou les propriétaires de yachts qui, par leurs airs de capitains et à force de répéter que sur l'eau ils auraient aisément raison de neuf tailleurs ou d'autant de Français ont inspiré à l'Angleterre un mépris stupide pour la puissance maritime de la France. M. Barry décrit en détail tout ce qu'il a vu à Cherbourg, et il termine par ces mots: "La France avec ses vaisseaux est toujours prête à combattre, tandis que l'Angleterre n'a pas fait l'essai de ses navires ni, je rougis de le dire, de ses officiers."

De Cherbourg l'auteur est allé à Brest, qu'il nomme le Chatham français. Il est loin d'en parler avec autant d'enthousiasme que de Cherbourg; au contraire il pense que l'on a singulièrement exagéré l'importance des ateliers et des magasins de Brest, lesquels ont cessé depuis plusieurs années d'être formidables.

Il réserve toute son admiration pour les vaisseaux-écoles. Mais il se trompe, je crois, quand il dit que des enfants de toutes les nations sont formés à bord de l'Abondance pour le service de la marine française. Du reste il auge bien de cette institution. "Les vides que la mort fait tous les ans dans les rangs de la marine française, dit M. Barry, sont presque remplis tous les ans par des levées de jeunes mousques disciplinés, instruits et bien formés. C'est là un résultat immense, et qui doit frapper tous ceux qui ont quel que connaissance des affaires maritimes. Avant peu les marins français peuvent promettre d'être les meilleurs de l'Europe."

Lorient est le troisième port visité par M. Barry, qui le compare à Pembroke, mais en lui donnant la supériorité sur celui-ci. Il se livre à ce propos à une digression dans laquelle il étudie les plans et la construction des vaisseaux de guerre en France et en Angleterre. Cette fois encore il préfère le système français.

Enfin M. Barry visite Rochefort et Toulon, qu'il trouve respectivement supérieur à Wolwich et à Plymouth. En donnant la description de notre grand port maritime sur la Méditerranée, il fournit l'état le plus détaillé de la marine de guerre française qui ait été publiée jusqu'à ce jour. "Ce rapport est officiel, dit-il avec un certain mystère, mais je ne puis en indiquer la source." La marine impériale ne compte pas moins de 490 bâtiments, dont 350 à vapeur et 110 à voiles.

Les grands navires cuirassés à flot actuellement, sont au nombre de 8, portant de 36 à 52 canons, et possédant une force qui varie de 900 à 1,000 chevaux. Les bâtiments blindés en construction sont au nombre de 10, presque tous de 36 canons et de la force de 900 chevaux. La réserve comprend plusieurs navires inférieurs, de 4 à 16 canons, et de 150 à 300 chevaux: ceux de 4 canons seront construits sur un nouveau modèle, armés de pièces d'artillerie d'un calibre formidable et munis d'une double hélice.

En outre, il se construit à Toulon cinq navires blindés dont l'armement et la force sont inconnus, tandis qu'à Bordeaux deux corvettes à conque, et à Lorient une corvette et une canonnière sont sur les chantiers. En somme, la flotte blindée de la France présente un effectif de 42 navires déjà à flot en cours de construction.

En admettant, comme le suppose M. Barry (supposition non officielle probablement), que quatre d'entre eux soient destinés aux confédérés, il resterait encore 38 bâtiments, ce qui constitue l'armement naval le plus formidable de l'Europe.

Examinons maintenant, d'après les états présentés au Parlement anglais, quelles sont les forces maritimes de la Grande Bretagne en navires blindés. Elle possède 27 bâtiments de différentes grandeurs et 7 batteries flottantes. Les deux plus grandes frégates, la *Black-Prince* et le *Warrior*, portent moins de canons que le *Magenta* et le *Solférino*, mais possèdent une force supérieure en chevaux-vapeur. Quoique la France ait 42 ou (en déduisant les confédérés) 38 navires blindés, et que l'Angleterre n'en ait que 34, cependant le nombre de ses bâtiments cuirassés actuellement à flot est beaucoup plus considérable que le nôtre, car presque tous les siens sont déjà lancés, tandis que la plupart des nôtres sont encore sur les chantiers. Toutefois M. Barry assure, se porte garant du prompt achèvement de la flotte cuirassée française, et nous assure que le moins avancé de ses bâtiments pourrait être prêt, si les circonstances l'exigeaient, à prendre la mer dans le courant de l'été.

Italie.

Parme, 14 novembre.

La situation n'est pas moins tendue ici qu'à Turin et à Naples.

Hier, 13, au théâtre de Parme, le public a exigé qu'on jouât l'hymne de Garibaldi, mais l'autorité s'y est opposée par la force; et il en est résulté une telle rumeur, de tels cris, que les spectateurs tranquilles ont dû se retirer, et que le théâtre a été fermé après qu'on eut arrêté un certain nombre d'individus; mais ils ont bientôt été arrachés des mains des carabiniers, dont plusieurs ont été désarmés.

Par suite de cet événement, une multitude de peuple s'est mise à parcourir la ville, en criant "Vive Garibaldi! Vive le Pape! Vivent les Autrichiens! A bas le gouvernement, A bas (Cioncone) * Victor-Emmanuel!" et autres cris, qui ont rempli la ville d'épouvante. D'autres arrestations ont eu lieu, et l'on s'attend à ce qu'il s'en fasse encore.

Notre ville est très-effrayée, et l'on craint des mouvements beaucoup plus sérieux; la loi sur la richesse mobilière, qu'on appelle, ici, la loi de la pauvreté en permanence, a tant exaspéré le peuple que, d'un instant à l'autre, il pourrait arriver de graves événements; le bruit court, en outre, que d'ici au 15 décembre prochain, on devra payer les contributions pour 1865.

Il serait bien temps que l'Europe se mit enfin d'accord pour remédier aux maux et aux désordres qui affligent aujourd'hui la pauvre Italie! La France devrait tenir à son honneur de ne pas laisser se prolonger une situation dans laquelle sa responsabilité est si gravement endommagée, car c'est sa malheureuse campagne d'Italie qui a déchaîné sur nous la tourmente révolutionnaire. Je ne puis vous dire à quel point les familles parmesanes détestent Victor-Emmanuel; les partisans de cet usurpateur sont ici en infime minorité, et c'est à peine si l'on peut encore prononcer son nom en public sans provoquer des murmures et des protestations fort significatives.

16 novembre.

Ce matin, les murs des maisons étaient tapissés d'imprimés contenant les phrases suivantes:

"La société vengeresse décrète la mort du Roi et celle de sa dynastie, par le fer, le feu ou le poison."

Les agents de police ne pouvaient suffire à détacher ces affiches des murailles. L'autre jour est arrivé à Parme un soldat autrichien déserteur; le peuple l'a entouré et l'a invité à retourner à son corps, et à revenir ensuite avec tous les régiments autrichiens pour nous délivrer

* L'épithète de Cioncone, employée à Parme pour désigner le Roi, avait été donnée en cette ville, durant quelques années, à un pauvre idiot, qui était alors le jouet, le bouffon des gamins de Parme.

Angleterre.

On écrit de Londres:

"Un jugement rendu par le chancelier d'Irlande vient de faire voir que le catholicisme dans le Royaume-Uni n'est pas encore dégagé entièrement des entraves dont l'intolérance de l'hérésie l'avait chargé. L'incapacité civile dont le clergé séculier a été relevé pèse encore sur les ordres religieux. Un homme pieux, M. Simms, avait fait par son testament deux legs à l'ordre de Saint-Dominique. Le vœu du défunt a été attaqué devant les tribunaux les dispositions testamentaires de son oncle, et les legs ont été révoqués."

"Tout le monde a admiré l'héroïsme déployé par les prêtres catholiques en Crimée, en Italie et, récemment encore, à Duppel; voici un trait qui montre qu'ils sont partout les mêmes. Un correspondant d'Amérique écrit à un journal: "Parmi les morts, à la suite de la bataille de Jonesboro, se trouvait un prêtre catholique, le P. Blumenthal, âgé de 106 ans, appartenant au 106^e régiment du Tennessee. Il fut tué au moment où il administrait un soldat mourant. Je dois dire, en faveur des autocrates catholiques, que je les ai toujours rencontrés sous le feu, au premier rang, prodiguant leurs secours aux blessés et aux mourants. A Atlanta, lorsque les autres eurent pris la fuite, les prêtres catholiques restèrent pour partager le sort de leurs ouailles. Je dirais volontiers aux autres autocrates: "Allez, et faites de même." D'où ai-je tiré ce trait et les réflexions qui l'accompagnent? Du *Tablet* et du *Weekly Register*? Non, du *London Review*, l'un des porte-étendards de l'anglicanisme!"

Pologne.

L'émigration polonaise de Paris avait l'intention d'y construire une église, et 100,000 fr. avaient déjà été recueillis dans ce but. Le projet est abandonné, et la somme mise à la disposition du Pape pour le séminaire polonais à fonder à Rome. Ce qui manque encore d'argent pour cette dernière entreprise sera réuni au moyen de souscriptions en Galicie et dans la province de Posen. Le Pape a autorisé à les recueillir le moine Selinenko, de Rome, qui, parcourt dans ce but les deux provinces.

(Gazette de la Baltique.)

—Le docteur Micewicz, jeune homme d'une vingtaine d'années, qui venait de terminer ses études quand l'insurrection éclata et qui en a été l'un des organisateurs à Kovno, vient d'être pendu dans cette ville. Le conseil de guerre ne l'avait condamné qu'à être fusillé. Le gouverneur Mourawieff a aggravé la peine.

(Gazette de Hartung.)

Nous lisons dans le *Monde*:

"Le président Jefferson Davis, dans son récent Message, se plaint de l'appui moral donné aux États fédéraux par la France et l'Angleterre. La diplomatie européenne, en effet, s'est docilement rangée à l'opinion de M. Lincoln, et a interprété la Constitution des États-Unis et les événements accomplis comme le cabinet de Washington. Cette faiblesse irréparable de la diplomatie est inspirée par l'état fiévreux de l'Europe. Quels seraient cependant les résultats de la victoire du Nord sur le Sud? S'imaginer-t-on que le victorieux laisserait en paix cette fédération des colonies anglaises de l'Amérique du Nord, et cet empire du Mexique que nous venons de fonder? Nous nous demandons vainement où serait l'équilibre des forces. La guerre ne produit qu'un affaiblissement momentané; en exaltant les esprits, en les habituant aux aventures, elle rendra les États du Nord plus désireux de s'agrandir et d'employer au dehors ce surcroît de forces guerrières. Un journal de New-York prétend qu'en reconnaissance de notre politique à Washington, le président Lincoln nous a promis de ne pas inquiéter le Mexique pendant le cours de sa seconde présidence. S'il n'élève pas d'obstacles matériels contre nous, il se préoccupe en maintenant ses relations juridiques avec Juárez et ses agents. Qu'est-ce qu'une telle neutralité? D'un autre côté, le bruit court que l'empereur Maximilien répudie hautement tout projet d'alliance avec les États confédérés. Laisse à lui-même, l'empereur Maximilien ne peut prendre une détermination aussi grave que celle de s'unir aux États confédérés. L'expédition du Mexique a été un écho de la grande politique nationale. Elle n'a pu

simplement avoir pour but de rétablir l'empire du Mexique, parce que cet empire, exposé aux coups des États-Unis, ne serait pas en mesure d'opposer une résistance efficace et serait bien vite démembré. Ne le voyait-on pas s'en aller par morceaux quand la république des États-Unis s'est violemment scindée?

"Pour n'être pas une tentative avortée, la création de l'empire mexicain doit se lier à un vaste système d'équilibre. La prépondérance, l'esprit d'envahissement des États-Unis, alarmait déjà M. Guizot, notre ministre des affaires étrangères quand le Texas a été annexé aux États-Unis. Alors, comme aujourd'hui, l'opposition révolutionnaire se prononçait pour les États-Unis. Certes l'équilibre ne pouvait s'opérer à l'aide des anciennes colonies espagnoles: la rupture de l'Union américaine permettait seule de le réaliser d'une façon régulière et permanente. Isolé, le Mexique est impuissant, mais c'est un appoint important; et, à cause de mille circonstances qu'il est inutile d'indiquer, l'alliance du Mexique et des États confédérés atteignait le but désiré, se rendant impossible dans l'avenir l'absorption du continent américain par une seule puissance. Nous ne croyons pas à l'antipathie des races. Et d'ailleurs, la race espagnole et la race française n'ont-elles pas contribué à fonder les États confédérés? La Louisiane n'a-t-elle pas parlé français tout entière? ne le parle-t-elle pas encore? La politique fatale du Premier-Consul nous l'a arrachée. Cette faute pouvait être réparée. Le sentiment même de l'honneur nous enjoignait d'intervenir. Comment a-t-on respecté les droits de nos nationaux? L'Angleterre se sent menacée dans le Canada; elle unit ses colonies; mais cette population de 8,500,000 âmes n'est qu'une faible barrière; elle n'offrirait qu'un secours insuffisant au Canada envahi. Par quel abaissement de sens politique l'Angleterre et la France en sont-elles venues à considérer d'un air indifférent la grande lutte des États-Unis? Hélas! l'Europe n'est pas moins agitée; ni la France ni l'Angleterre ne sont sûres du présent. Et quelle nation n'est pas douloureusement inquiète? Le droit des gens a disparu; seule, la Révolution est organisée; elle enveloppe tous les trônes et paralyse tous les gouvernements. Elle est la complice du président Lincoln; par ses innombrables journaux, elle lui envoie ses sympathies et ses encouragements. Le mouvement de concentration qui s'opère en Italie aura son analogue sur le continent américain; si la politique de M. Lincoln triomphe, les puissances européennes travaillent pour l'absolutisme révolutionnaire, en abandonnant à leur cours naturel les passions qui déchirent la péninsule italique et l'ancienne république des États-Unis."

Les libéraux français manifestent l'espoir de voir continuer la guerre d'extermination pendant quatre ans de plus; ce souhait philanthropique sera-t-il exaucé? La fatigue est grande dans les États de l'Union. D'un autre côté, le président Davis annonce l'armement des esclaves, ce qui est le meilleur moyen de les affranchir. Les conditions morales de la lutte seront forcément changées. Et sans doute alors nos démocrates ne prétendront plus que la guerre a pour cause l'extinction de l'esclavage."

On écrit de Gènes à l'Armonia:

"Quelles que soient les protestations des partisans de la Convention, c'est un fait que, dans notre Rivière occidentale, on se livre à une propagande très-active en faveur de l'annexion de ces provinces à la France. Des personnes du pays, nous ne savons si c'est le zèle ou la cupidité qui les inspire, s'efforcent à démontrer les avantages que l'annexion ferait pleuvoir sur ces provinces, et qui apparaîtraient comme la manne dans le désert. Ces personnes ont des arguments pour tout le monde. S'ils rencontrent un prêtre ou un clercal: Voyez, lui disent-ils, quelle hécatombe de ces pauvres religieux! Eh bien! si nous étions réunis à la France, tout cela n'arriverait pas; nos religieux seraient tranquilles, nos prêtres et nos églises respectées. Voyez un peu, en France on bâtit de nouvelles églises et de nouveaux couvents, et l'Empereur contribue quelquefois de ses deniers à ces bonnes œuvres. S'agit-il de convertir un libéral, on cite les beuveries de notre gouvernement (et il ne faut pas beaucoup d'efforts pour en trouver), on parle de Sarnico et d'Aspromonte, on porte aux nues le libéralisme de Napoléon, qui n'attend que le moment favorable pour donner à la France et aux provinces annexées le *gouvernement de l'Idiotie*. Mais l'argument dont on se sert envers tout le monde, sans exception ni distinction de partis, est un argument pécuniaire. Le principal commerce de la Rivière occidentale consiste en huile et en bestiaux. Maintenant chaque baril d'huile paie 15 fr. de droit d'entrée à Nice, et chaque tête de bétail 51 fr. Cet état de choses favorise singulièrement les propagandistes; et je puis vous assurer qu'ils en tirent parti, car l'intérêt particulier est

tonjours écouté. Ces manœuvres, que je puis vous garantir, ne reçoivent nulle entrave de la part du Gouvernement. Celui-ci, quand il le veut, ne voit rien, n'entend rien, il y a cependant des choses que les aveugles eux-mêmes voient et que les sourds entendent. Que Dieu nous garde !

CANADA.

QUEBEC, 21 DECEMBRE 1864.

La confédération.

"Le Canada semble être un pays spécialement gardé par la Providence; c'est justement quand on semble désespérer de tout que surviennent les événements favorables."

VIII.

LA CONSTITUTION.

LE GOUVERNEMENT ET LE PARLEMENT FÉDÉRAL.

S'il y a, dans le projet de constitution que tout la presse du pays a reproduit et qui ne diffère pas sensiblement du texte officiel, un article à l'abri des fausses interprétations, c'est bien celui qui a trait à la composition de la Chambre-Basse de la législature fédérale et au principe qui la régit. Cependant, l'ignorance ou la mauvaise foi ont exploité si largement ce chapitre, que nous sommes tenu de donner quelques explications, tant pour détruire les préjugés de certaines personnes prévenues mais de bonne foi, que pour ôter aux adversaires de la confédération tout prétexte capable de justifier leurs commentaires plus ou moins erronés.

La représentation de la Chambre des Communes fédérales aura pour base la population.

Répétons pour la dixième fois qu'il y a toute la différence du monde entre la représentation basée sur la population telle qu'appliquée à la Chambre Basse de la législature fédérale et la représentation basée sur la population telle qu'appliquée à l'Assemblée législative du Canada-Uni.

Première différence. L'introduction du principe de la représentation par le nombre dans le système fédéral, ne met en danger aucune de nos institutions religieuses et civiles, puisque la constitution des met sous le contrôle exclusif des gouvernements locaux. En supposant—et nous allons voir que cette supposition est toute gratuite—en supposant même que l'application du principe de la représentation par le nombre dut mettre, dans la législature fédérale, le Bas-Canada dans une infériorité dont l'adoption du principe de l'égalité numérique nous eût sauvé, nous serions encore dans une situation mille fois préférable sous tous les rapports à celle que nous ferait l'introduction du principe de la représentation par le nombre dans une des chambres du Parlement du Canada-Uni, puisque, dans ce dernier cas, nos institutions seraient à la merci d'une majorité hostile.

Seconde différence. L'introduction du principe de la représentation par le nombre, dans le système actuel, mettrait le Bas-Canada dans une grande infériorité numérique, le Haut-Canada ayant une population qui dépasse de près de 300,000 âmes celle du Bas-Canada. L'application du même principe au système fédéral aura pour nous un résultat tout-à-fait contraire; il nous donnera dans le congrès une somme d'influence plus considérable que celle que nous donnerait le principe de l'égalité numérique. En effet, supposons que les provinces maritimes ne forment qu'un seul état dans l'Union fédérale; la confédération se composera de quatre états: Bas-Canada, Haut-Canada, Provinces maritimes et Terre-Neuve. Avec le principe de l'égalité numérique, le chiffre des membres auquel aurait droit le Bas-Canada représenterait nécessairement le quart du chiffre total des membres des communes fédérales. Avec le principe de la représentation basée sur la population, le chiffre des membres du Bas-Canada sera de 65, et représentera par conséquent plus du tiers du chiffre total des membres des communes fédérales qui est fixé à 194. Il est donc bien évident qu'il n'y a pas l'ombre de comparaison à établir entre ces deux applications du même principe. Autant nous sommes, nous bas-canadiens, intéressés à repousser de toutes nos forces l'introduction de la représentation par le nombre dans le système actuel; autant nous sommes intéressés à ce qu'elle soit introduite dans le système fédéral.

Les adversaires de la confédération dans le Bas-Canada ont coutume d'aller chercher la corroboration de leurs opinions dans la presse du Haut-Canada. Voici ce que dit, sur la question de la représentation dans les communes fédérales, un journal haut-canadien, le *Leader*, qu'on n'accusera certainement pas de partialité dans cette affaire:

"La représentation appuyée sur le nombre, nous n'avons pas besoin de le

dire, a une signification tout à fait différente, sous la confédération proposée, de ce qu'elle serait sous l'union actuelle des Canadas. On a prétendu que le Haut-Canada, ayant une population plus grande, devait avoir un plus grand nombre de députés dans la législature. La représentation appuyée sur le nombre, lui aurait donné cette majorité sous l'union actuelle; mais elle ne lui donnera pas une majorité dans la législature confédérée. Sur 194 députés, il en aura 82 au point de départ. Il aura, sans doute, tout ce qu'il a droit loyalement d'avoir, mais il n'aura pas cette majorité qui lui a été si souvent promise, comme résultat de l'adoption de la règle divisant la population également pour les fins de la représentation. Il y a en outre une autre différence. Aujourd'hui, le Haut-Canada est égal à son allié dans la représentation de la Chambre haute. M. Brown avait coutume d'insister sur l'application du principe de la représentation basée sur la population dans les deux Chambres; mais il a renoncé à cette hérésie, ainsi qu'à son opposition au chemin de fer intercolonial, et il est maintenant prêt à voter, pour une demi douzaine de chemins de cette nature, si quelqu'un en fait seulement la proposition."

Ajoutons que la convention intercoloniale, en adoptant la population pour base de la représentation dans les communes fédérales, n'a pas faite une innovation: aux Etats-Unis, comme dans toutes les confédérations, d'ailleurs, le principe de la représentation par le nombre est en vigueur; l'égalité numérique serait une absurdité.

Entrons maintenant dans quelques détails sur la composition de la chambre basse de la Législature fédérale.

Un oubli réparé.

Nous avions presque oublié que nous avons été, il y a déjà plusieurs jours l'objet (fort honoré de ce chef) d'attaques simultanées de la part de l'*Ordre*, de l'*Union Nationale*, du *Messenger Franco-Américain* (ou *américano-francocain*), du *Pays*, du *Déficheur*, et, indubitablement, du *Journal de St. Hyacinthe*, s'il existe encore. Tout ce monde-là est opposé à toutes les confédérations possibles, à l'exception de la confédération qu'ils ont formée contre nous; c'est une exception qui nous honore et que nous aurions tort de ne point reconnaître.

Tous ces braves journaux-là nous paraissent préoccupés, par dessus tout, du désir de se faire passer pour quelque chose. Nous avons eu le malheur de leur démontrer qu'ils ne réussissent pas du tout; de suite ils se mettent en train de nous passer sur la tête; mais Dieu qui met un frein à la fureur des flots, Sait aussi des moyens d'arrêter les complots.....

Aussi, restons-nous calme devant cet orage épouvantable; gai même, parfois, et au point que l'*Ordre* se fâche de notre bonne humeur. Il dit que nous sommes peu respectueux à son égard et à l'égard de ses confédérations. Il trouve notre style... badin?... non; il le trouve bouffon; il nous accuse de jargonner l'ergot des ruisseaux de Paris. Il s'abuse.

C'est vrai que nous prenons très souvent, avec certains journaux, le ton du badinage, mais c'est par nécessité. D'après les règles de la littérature de tous les peuples, il faut adapter son style à ses personnages. Qu'il se rappelle le précepte formulé par Boileau, dans le passage qui commence par les vers suivants:

Ainsi qu'une bergère aux plus beaux jours de fête
De superbes bijoux ne charge pas sa tête....

Comment voulez-vous que nous soyons sérieux avec des adversaires de cet acabit? Que diriez-vous d'un auteur tragique, par exemple, qui, pour rester dans le *haut genre*, ferait appeler ses plus insignifiants personnages: Monseigneur!

L'*Outre Nationale* est encore plus épiquée que l'*Ordre*; voici ce qu'elle nous dit:

"Le *Courrier du Canada*" semble s'étonner que plus d'un confrère l'appelle hypocrite, fourbe, fanatique, vilain masque. A part le mot "fanatique", qui suppose du cœur et une conscience, deux choses dont le *Courrier* est tout à fait dénué, il n'y a qu'une opinion sur tout le reste. Le *Journal* ajoutera quelquefois de ces jours l'épithète "niais", et la binette du *Courrier* sera joliment complète."

Hypocrite, fanatique, tartuffe, vilain masque, calotin, ajoutez-y goupillon, etc! C'est vieux, cependant, tout cela; bien vieux. Les habiles du parti démocratique qui savent cacher leurs cartes, ne font plus usage de ces mots là qui se sont depuis un demi siècle usés sur les de Bonald, les de Maistre, les Donoso-Cortez, les Martinet, les Venillot et autres.

Nous aimons à croire à votre sincérité, messieurs de l'*Ordre* et de l'*Union*; mais c'est malheureux que vous ne parliez de religion qu'au point de vue du parti démocratique ou du parti soi-disant national, tandis que c'est surtout au point de vue du salut que la religion a de l'importance. Puis, vous avez toujours le malheur très grand et fort compromettant d'avoir pour meilleurs amis tout ceux qui voudraient démolir l'Eglise.

Vous savez que le *Pays* est ici, plus le masque dont il croit prudent de se

couvrir, la copie des journaux incrédules de l'Europe d'où il tire ses idées. Alors, pourquoi ne pas l'appeler hypocrite, lui, plutôt que nous qui n'avons jamais marchandé lorsqu'il s'est agi de nous exposer aux coups des adversaires de la doctrine catholique.

Tout cela est suspect, et nous est avis que la droiture n'est pas toute de votre côté; ou bien vous manquez de l'intelligence des choses; au fait, c'est très possible! Dans ce cas, vous n'êtes pas hypocrites, mais vous n'êtes pas fins.

La sagesse dit que les moins bons, les plus répulsifs ce sont les tièdes.

Parlez-nous, par exemple, du *Messenger*! En voilà un qui n'empoisonnera jamais ceux qui voudront bien se laisser empoisonner! Il vous présente du poison; il vous débite des saletés; c'est vrai. Mais il a l'honnêteté de dire: c'est du poison; ce sont des saletés!

Ah! sous ce rapport-là, il ne ressemble ni au *Pays*, ni au *Déficheur*, qui emmâillotent leurs mauvaises idées dans leurs mauvaises phrases!

Quoique le *Messenger* ne veuille pas nous accorder le bénéfice de la sincérité dans nos croyances nous lui rendrons cette justice de dire que, si le *cynisme* est l'opposé de l'hypocrisie, il n'est pas le moins du monde hypocrite, lui.

Il chante franchement pouille au bon Dieu; il dit de rudes injures au Pape; il maudit le plus carrément du monde l'Eglise de Jésus-Christ..... Cependant, nos adversaires du Canada paraissent être des hommes religieux de ses amis!

Ce n'est pas nous qui nous plaindrons des pauvretés que chacune des feuilles ci-dessus nommées nous disent. Nous méprisons ces attaques, toujours; nous y répondons à temps perdu afin de ne pas leur faire perdre le fruit de saluaires remords; mais nous le faisons de la façon qui convient à nos interlocuteurs. L'*Ordre* devra remarquer que nous avons deux genres (il va bien crever de jalousie, lui qui n'en a pas): le genre sérieux pour les questions et les gens sérieux; le genre narquois pour les arguments et les argumentateurs ridicules.

Le *Déficheur*, l'*Union*, le *Pays*, et l'*Ordre* ont eu un dévancier dans la carrière courue pour le compte de la démocratie. Il s'appelait l'*Avenir*. Il y a même, nous dit-on, des rédacteurs ou collaborateurs de défunt *Avenir* à chacun de ces journaux-là. Eh! bien; aujourd'hui, c'est à qui ne prendra pas la responsabilité du programme, des doctrines et des écrits de l'*Avenir*.

L'*Avenir*, maintenant, est aux yeux de tous ce qu'il fut toujours pour les gens sensés: comme principes, une honte; comme idées, une négation du droit; comme politique, une immense niaiserie; comme genre et style, une boursoufflure ridicule. Il prenait pourtant des airs, dans son temps, et nombre de sots l'admiraient, en faisant des réserves sur la doctrine, comme font toujours les sots de la classe dont il s'agit.

A propos d'hommes forts, le *Pays* annonçait ces jours derniers une lecture à l'*Institut neo-canadien*. C'est M. Dessaulles, l'insulteur du Pape, qui doit pérorer. Le *Pays* dit de lui:

"Cet homme à la parole ardente et convaincue, au style irréprochable, d'une profondeur de pensée remarquable et aux idées aussi saines que libérales."

Est-ce démocratique-infidèle cela un peu? Du toupet, toujours du toupet!... On fait un grand génie d'un homme qui serait fort heureux aujourd'hui d'avoir été interdit à son âge de majorité!

Nous aimons mieux M. Baies, nous. Il est plus naïf et, partant, bon enfant; son style est pour le moins aussi irréprochable que celui de M. Dessaulles et ses idées sont plus saines sans être plus libérales. Parlant du progrès (le prétexte de ceux qui rétrogradent), M. Baies disait au *Pays* ou à l'*Institut*, l'un et l'autre sont de force à avaler cela): — "Newton découvrit la pesanteur; hypothèse glorieuse qui a fait un seul monde des globes innombrables suspendus dans l'espace.... Copernic avait réglé le cours du soleil, etc., etc."

Il y en a quatre ou six colonnes sur le même ton; ce n'est pas du nouveau, c'est copié sur les compères de l'autre côté des mers. M. Dessaulles ajoutera que Josué, ne s'accordant pas avec l'hypothèse de Copernic, fut un sot ou n'exista jamais. M. Lusignan et tous les chefs de claques trépasseront d'aise, et le *Pays* s'écriera: quelle profondeur d'idées.

D'un autre côté, l'*Union nationale* déclamera: — "Ça pourrait bien être contre la nationalité et en faveur de la confédération" et l'*Ordre* baillera: — "vous faites tort au parti!" ou bien il ne baillera rien du tout.

§ 200 de récompense.

Lundi, Son Excellence le Gouverneur-Général a lancé une proclamation déclarant qu'une récompense de deux cents

piastres serait payée à toute personne ou personnes qui donnera ou donneront quelque information tendant à la découverte et l'appéhension de quelqu'un des malfaiteurs qui ont été mis en liberté à Montréal par la décision du Juge Consol.

Samedi dernier, Mgr. l'Evêque de Tloa a donné la Tonsure à M. Pierre Jos. Charles Baillargeon de cette ville, et à Messieurs James McKenna du diocèse de Charlottetown, Patrick Brady, du diocèse de St. Jean, Nouveau Brunswick, John Twomey, du diocèse de Kingston, et Michel Thumpkin du diocèse d'Arichat. Le même jour le prélat a conféré les ordres suivants:

Le sous-diaconat à M. J. B. Napoléon Laliberté.

Le diaconat à M. Patrick Doherty et la prêtrise à M. Eugène Méthot.

De Vancouver et Colombie.

Nous voyons par les journaux que la consécration de Mgr. D'Herbomez, O. M. I., nommé par le Souverain Pontife, vicaire Apostolique de la Colombie Britannique a eu lieu dans la cathédrale de St. André à Victoria, le 9 octobre dernier. Le prélat consacré était Mgr. Blanchet, Archevêque d'Orégon City, assisté de Mgr. Demers, Evêque de Vancouver.

Le *Times* de Londres annonce de son côté qu'à une assemblée du Conseil des Evêchés coloniaux, tenue le 15 juillet, sous la présidence de l'Archevêque de Canterbury; il a été résolu: "Que le conseil est convaincu qu'il est impossible de séparer l'Isle Vancouver du diocèse de la Colombie, et d'y ériger un diocèse séparé aussitôt que l'on aura réalisé les fonds nécessaires pour sa dotation."

Une dépêche télégraphique, reçue ce matin en cette ville, nous apprend la douloureuse nouvelle de la mort de l'honorable Joseph Edouard Turcotte, député de Trois-Rivières. Cette nouvelle a causé une émotion d'autant plus pénible qu'elle était inattendue. M. Turcotte a succombé hier soir, à six heures, à une attaque de paralysie foudroyante, nous dit-on.

Ce triste événement frappe à la fois la Chambre d'Assemblée, dont M. Turcotte était un des membres les plus brillants, la ville de Trois-Rivières qui doit en grande partie sa prospérité à son incroyable énergie et à ses efforts, et le Bas-Canada tout entier qui perd en lui un des plus chaleureux et dévoués défenseurs de ses droits et de ses libertés.

La mort vient de frapper, d'une manière bien sensible, le monastère de l'Hôtel-Dieu, en enlevant à ses filles leur très regrettée Mère, la vénérable Marie Josephte Marceau de St. Antoine, décédée aujourd'hui à l'âge de 79 ans. Sa vie fut le modèle des vertus religieuses et quarante deux années passées de suite dans les principales charges de son monastère, savoir: six, comme maîtresse des novices, douze, comme assistante, et vingt-quatre, comme supérieure dans des circonstances assez pénibles et difficiles, la rendent digne de la reconnaissance et des regrets de sa communauté au bien de laquelle elle se sacrifia sans réserve.

Elle supérieure, pour la première fois, à l'âge de trente et un ans, son humilité en fut effrayée, mais sa confiance en Dieu la rassura, et forte de ce sentiment elle ne recula devant aucunes difficultés, lesquelles se trouvaient en grand nombre. Elle fit tout le bien que demandait la régularité et le bonheur de la maison qui lui était confiée. Peinée de se voir, jeune encore, au dessus de vénérables anciennes, elle eut pour elles une affection respectueuse; elle fut leur consolation et l'appui de leurs vieux ans et toutes la bénissaient et avaient pour elle une confiance d'enfant.

Indulgente et bonne, elle usait toujours de condescendance; mais jamais de faiblesse. Malgré la vivacité de son caractère, chacune était sûre de trouver, en elle, une mère. Sa charité était universelle et prévoyait tout. Que de soins, de craintes n'avait-elle pas lorsque quelqu'une de ses filles souffrait; elle partageait leurs peines et leurs souffrances et aurait voulu leur épargner la douleur par ses attentions multipliées et son extrême tendresse.

Déchargée de la Supériorité en 1861, ses infirmités ne lui permirent point de lui donner d'autre emploi que celui de Discrette qu'elle a continuée jusqu'à sa mort, ne cessant d'élever ses filles par sa fidélité à demander les plus petites permissions avec la simplicité d'une novice, faisant ainsi paraître les deux vertus qui ont toujours animé ses actions: l'humilité et l'obéissance.

Sa santé ruinée par les travaux et les

douleurs d'un rhumatisme aigu, contracté dès sa jeunesse, lui ont fait passer les dernières années presque continuellement à l'infirmerie. Aussi, de ce moment, sa vie ne fut-elle plus qu'un sacrifice de tous les instants. Morte au monde et à elle-même elle a laissé la terre sans regrets pour aller recevoir la couronne des Vierges que lui ont mérité cinquante quatre ans et plus de religion.

Son service aura lieu vendredi prochain, le 23 du courant, à 8 heures du matin.

Nécrologie.

Les journaux ont déjà annoncé la mort d'Olivier Eugène Casgrain, Ecnery, Seigneur de l'Islet, Lieutenant-Colonel de la milice et membre de la Chambre d'Agriculture du Bas-Canada, décédé au manoir seigneurial de l'Islet, le 16 du courant, à l'âge de cinquante-deux ans. Le pays perd, dans cet excellent citoyen, un des hommes les plus universellement estimés et respectés, à juste titre, de cette partie de la Province. Aussi recommandable par sa piété sincère et profonde, que par ses qualités morales et intellectuelles, il avait su, par la douceur et l'aménité de son caractère et la distinction parfaite de ses manières, s'attirer l'estime et l'affection de tous ceux qui avaient eu l'avantage de le connaître.

M. Casgrain naquit à la Rivière-Ouelle, le 8 mars 1812; il était fils de feu F. Pierre Casgrain, Seigneur de la Rivière-Ouelle, de Notre-Dame de Bon-Secours de l'Islet, etc., et de Dame Marie Marguerite Bonenfant. Après avoir terminé ses cours d'étude au collège de Nicolet, il épousa, le 22 mai 1832, Dlle. Marie Hortense Dionne, fille de feu l'Honorable Amable Dionne, Seigneur de Kamouraska et membre du Conseil-Législatif.

M. Casgrain se fit immédiatement remarquer parmi le nombre des Seigneurs, dont le joug se faisait aimer de leurs censitaires. Dès lors il consacra tous ses efforts à l'avancement de la cause agricole; il en fit le but de ses études, et il sut joindre la pratique à l'enseignement, ne reculant pas devant les sacrifices, lorsqu'ils pouvaient servir d'exemple et donner l'élan vers de nouvelles améliorations.

En 1860, il fut élu membre de la Chambre d'Agriculture du Bas-Canada, et Président de la société d'Agriculture du Comté de l'Islet. Depuis cette époque, il fut toujours réélu par la grande majorité de toutes les sociétés d'Agriculture du Bas-Canada.

Pen d'hommes joignaient comme lui, à toutes les qualités du cœur, cette affabilité et cette rare distinction qui caractérisent le véritable gentilhomme; aussi était-il le charme de toutes les réunions où il se trouvait.

Depuis plus d'un quart de siècle, son manoir a été le rendez-vous d'une grande partie de cette belle société qui se succède presque sans interruption sur la Côte du Sud. Tous ceux qui ont pu jouir de son aimable hospitalité, se rappellent encore avec émotion les heureux moments qu'ils ont goûtés sous ce toit, où les jours s'écoulaient comme par enchantement, tant les charmes de sa conversation, et sa politesse exquise, jointe à l'amabilité de son excellente famille, les rendaient agréables.

D'un honneur et d'une intégrité sans tache, sa bienfaisance et sa charité étaient inépuisables. Il était, dans toute la vérité de l'expression, l'ami et le père des pauvres, qui jamais ne frappèrent en vain à sa porte. La paroisse de l'Islet, que sa mort vient de plonger dans le deuil, n'oubliera jamais le souvenir des bienfaits et des vertus de celui, qui, pendant plus de trente ans, elle n'a connu que pour aimer, et qui lui a toujours servi de modèle non-seulement dans les sentiers de la vie présente, mais surtout dans la voie qui conduit à une vie meilleure. Sa mort a été la récompense d'une existence si pure; et Celui qui l'avait servi avec tant de fidélité pendant ses jours, s'est venu consoler ses derniers moments et a fait entendre, par le spectacle si édifiant de sa mort, la vérité de cette parole si consolante de la Sainte-Ecriture: *Beati mortui qui in Domino moriuntur*.

Les funérailles ont eu lieu, hier à l'Islet, au milieu d'un grand concours, composé des diverses classes de la société venue même de très-loin, malgré la rigueur de la saison, pour rendre un dernier hommage à cet homme de bien, dont le souvenir vivra longtemps parmi les noms les plus intègres de notre pays.

Erratum.

Il s'est glissé dans l'article publié sous le titre de "Colonisation" dans notre dernier numéro, une erreur grossière que nous devons rectifier. La lettre intercalée dans cet article est de M. l'abbé Girard, et non de M. l'abbé Gravel.

Publications.

Nous accusons réception d'une petite brochure qui est une reproduction d'articles publiés dans le journal anglais de l'Instruction Publique sur la question de l'éducation en ce qui touche aux intérêts des protestants du Bas-Canada.

Nous accusons également réception d'une autre petite brochure anonyme, publiée à Montréal.

Cette brochure est un amas d'insultes contre le clergé canadien, et un hozaana en l'honneur de la Raison. L'auteur et l'éditeur n'ont pas eu le courage de mettre leur nom sur leur œuvre.

Les volontaires pour la frontière.

Sous ce titre le *Daily News* de ce matin publie ce qui suit:

"L'enthousiasme de la part de nos jeunes volontaires pour entrer dans le service actif continue sans abatement, et une jalousie pardonnable existe chez ceux qui n'ont pas été appelés à servir. Cinq compagnies, de 65 hommes chaque, seront prochainement envoyées de Québec pour le présent. La compagnie de carabiniers de Diamond Harbour, commandée par le capitaine Knight, ont reçu ordre de se présenter aujourd'hui et de se tenir prêt à partir vendredi. Ils vont à Sarnia, croyons-nous. Les Victoria Rifles partent lundi pour Windsor et les Wellington Rifles le même jour pour Prescott. Les Highland Rifles et les Chasseurs Canadiens vont aussi dans le Haut-Canada et les volontaires Haut-Canadiens vont venir dans le Bas-Canada. La paie des hommes, durant le service actif, sera d'un écu par jour et les rations. Ils vont être requis de prêter le serment usuel d'allégeance avant de partir. Nous pensons que les volontaires ont droit à une ovation des citoyens à leur départ."

"Un correspondant se plaint de la conduite de quelques uns de nos marchands qui ont refusé la permission à leurs commis qui appartiennent aux compagnies de Carabiniers et Victoria, d'entrer dans le service actif avec leurs camarades. A Montréal une ligne de conduite toute différente a été suivie. Là, 250 marchands ont signé une adresse permettant à leurs employés dans la force volontaire d'aller où le gouvernement les enverrait et s'engageant de leur conserver leurs situations jusqu'au printemps prochain. Nous espérons que l'on va tenir la même conduite ici. L'empressement que les volontaires de la province ont montré pour entrer dans le service actif sera très agréable aux autorités impériales, vu qu'elle prouve que nous avons la volonté et que nous sommes décidés à défendre notre pays contre l'invasion."

Nous lisons dans l'*Ordre* de lundi:

"La ridicule enquête que le Comité de Police de Montréal tient dans une affaire qui n'est pas de sa compétence et encore moins de sa juridiction, vient d'avoir le résultat naturel vers lequel celui qui l'avait provoqué voulait en venir."

"A la réunion de samedi matin, M. Lamothe a demandé à être assermenté, et cette formalité étant remplie, il a fait la déclaration suivante:

"Le public ayant pu croire que j'avais refusé d'être assermenté, le premier jour de l'enquête, parce que je me croyais coupable de l'accusation portée contre moi, je crois de mon devoir envers le Comité ainsi qu'envers le Conseil de déclarer solennellement que je n'ai jamais rien reçu, et qu'on n'a rien promis, directement ou indirectement, ni que j'ai été bénéficié en aucune manière en rendant l'argent en question et que lorsque j'ai remis cet argent, ce n'a été qu'après avoir pris l'avis d'avocats compétents, corroboré dans des conversations avec le juge Coursol et Ed. Carter, écnier; et que, par conséquent, je me crois parfaitement justifiable, sous les circonstances, d'avoir agi comme je l'ai fait. Je déclare, de plus, avoir reçu ordre de remettre cet argent après le jugement rendu par le juge Coursol."

"Après cette déclaration, M. Lamothe a recusé le droit du Comité de Police de tenir une investigation dans cette affaire. De plus il paraît que l'agent confédéré qui a entré dans l'argent, les banques de St. Albans a fait la proposition d'en déposer la valeur en or à une banque dans le but de faire discontinuer les procédés du Comité de Police."

"Prenant toutes ces choses en considération, et croyant sa dignité et son caractère insultés, M. Lamothe, en homme d'honneur, a cru devoir donner sa démission comme Chef de Police."

"Et voilà ce à quoi ont réussi les quelques intrigants qui ont profité d'une circonstance malheureuse pour priver la ville des services d'un homme qui lui faisait honneur par l'administration sage, honnête et efficace du Département de Police."

"Heureusement que le dernier mot n'est pas encore dit sur cette affaire: la démission de M. Lamothe sera soumise au Conseil-de-Ville mercredi soir, et on verra alors jusqu'où peuvent aller la cabale et l'injustice des quelques intrigants qui déparent notre Conseil-de-Ville."

On lit dans le *Messenger Franco-Américain*:

"Le traité de réciprocité entre les Etats-Unis et les provinces britanniques a peut-être été condamné trop légèrement. Le conseil de ville de Détroit s'est prononcé en faveur du maintien de ce traité, jusqu'à ce que des commissaires soient chargés de faire un rapport sur le sujet. On pense que Chicago et Milwaukee sont dans les mêmes dispositions que la métropole commerciale de Michigan. C'est sur les lacs et sur le St. Laurent qu'il faut étudier la question plutôt qu'à Washington. On s'accorde à dire que le traité doit être modifié; mais il est permis d'en considérer l'annulation totale comme impensable."

Nous lisons dans le *Messenger Franco-Américain* de jeudi dernier:

"La résolution de M. Morrill, du Vermont, demandant l'abrogation du traité de

réciprocité avec le Canada a été votée, cet après-midi; 75 unionistes et 10 démocrates ont voté pour, tandis que 11 unionistes et 40 démocrates votaient contre. Le vote n'a été précédé d'aucun débat et tous les membres semblaient pénétrés de l'opportunité de cet résultat. Les provinces anglaises du nord ne paraissent pas justifier de la sympathie de l'honorable assemblée. La résolution sera soumise demain à l'approbation du sénat.

Etats-Unis.

La ville de Savannah n'a pas encore été prise par Sherman.

Le Président Lincoln fait un nouvel appel de 300,000 hommes.

Le gouvernement va aussi organiser une division pour garder la frontière canadienne. L'armée de Hood est en fuite dans le Tennessee et le général Thomas la poursuit avec une grande vigueur. Il est évident que la cause des confédérés a éprouvée un échec sérieux par la défaite de cette armée, la plus forte et la mieux équipée après celle que commande Lee à Richmond.

Malgré ce désastre les amis du Sud ne doivent pas encore croire que c'en est fini de cette population; cette épreuve retrempera de nouveau leur courage et les portera à faire de plus grands efforts et de plus onéreux sacrifices pour conquérir leur liberté.

Un problème d'histoire.

Entre autres documents historiques, une magnifique lettre vient d'être publiée, sous forme de brochure, pour venger la mémoire de Montcalm des calomnies que le général McClellan a récemment débitées dans son discours au fort George. Cette lettre est datée du 21 oct 1757, de la mission abénaquise qui existait alors à St. François, près de Montréal. Aucun nom n'est souscrit à ce précieux témoignage historique; on sait que ce n'est ni le père Viot—ni le célèbre abbé Pecquet. Ce serait un service à rendre à la cause de l'histoire que de fournir la solution de ce problème. Qui donnera le nom du savant Jésuite qui a écrit cette lettre?

HISTORIQUES.

Colonisation.

On nous prie de publier la lettre qui suit :

" Saint-André, 7 décembre 1864.

" A l'honorable J. C. Chapais,

" Ministre des Travaux Publics.

" M. le ministre,

" Lorsque j'eus l'honneur, en septembre dernier, de vous entretenir à Québec de la colonisation projetée des cantons Pohénégamook, Escount, Cabano et autres qui se trouvent en arrière des comtés de Kamouraska et de Témiscouata, vous voulûtes bien m'encourager, en m'invitant à vous présenter le rapport d'une visite que je désirais faire sur les lieux pour reconnaître la qualité des terres. Je viens de faire cette exploration, qui m'a duré trois jours, dans les terres du lac Pohénégamook, en compagnie de plusieurs personnes des plus respectables de ma paroisse. Je suis heureux de pouvoir satisfaire aujourd'hui votre désir, bien qu'imparfaitement, sur une colonisation qui promet de prendre de grandes proportions dans notre voisinage.

" On se rend au lac Pohénégamook par le chemin Saint-Alexandre. De l'église de Saint-Alexandre au lac, la distance est d'environ dix-huit milles. La partie ouest du canton Pohénégamook, que nous avons visitée le premier, présente un plateau très-élevé de belles et bonnes terres, où l'on arrive cependant insensiblement. De ce plateau, la vue embrasse une plaine immense, légèrement inclinée vers le sud. C'est dans cette plaine que sont tracés les cantons Pohénégamook, Escount, Chabot, Cabano, etc., etc. Le sol est couvert partout d'une belle forêt de bois vert. La pousse des arbres est d'une longueur extraordinaire : un sapin de neuf pouces de diamètre a mesuré quatre-vingt-douze pieds de long. Les espèces de bois qui dominent sont l'érable, le merisier, le cèdre, le hêtre et le sapin. L'arbre connu, parmi nous, sous le nom de cornier se rencontre à chaque pas. Le sol est uni partout, et de la meilleure qualité productive. En sondant le terrain à plusieurs reprises, nous avons reconnu qu'il n'y a pas de roches dans la terre pour nuire à la culture. Ce vaste territoire n'a peut-être son pareil que dans les plus belles parties du district de Montréal; il est, en outre, arrosé de plusieurs rivières, entre autres, la rivière Saint-François, la rivière Bleue et la rivière d'Eau-Chaud qui coulent vers le Sud pour aller alimenter la grande rivière Saint-Jean. Il y a là plus que l'étendue nécessaire pour un nouveau comté, plus riche, par la qualité du sol, qu'aucun autre du district de Québec.

" Il est, sans doute, bien regrettable que ce beau pays soit resté si longtemps ignoré à nos portes; mais l'impulsion que vous avez déjà donnée pour l'ouvrir à nos jeunes gens, en y entretenant actuellement trois arpenteurs, ranime l'espérance de tous, et est, en même temps, une nouvelle preuve de cet excellent esprit pratique et éclairé que vous savez mettre au développement des ressources de la province.

" Quoique le chemin Saint-Alexandre ne soit pas encore praticable pour des voitures roulantes, trois familles ont cependant eu le courage d'aller, à travers les bois, se bâtir des campements sur les bords du lac Pohénégamook. Leur énergie mérite d'être mieux connue : Ce sont John White, de l'Islet, André Ouellet, de Sainte-Hélène et Olivier Lévesque, de Saint-André. Un irlandais, du nom de Levy, a aussi commencé un défrichement et s'est bâti un *Camp*. J'ai vu l'orge que ces braves colons ont semé très-tard en juin, elle est excellente pour la semence.

" Les bords du lac Pohénégamook sont partout de bonnes terres grasses, il ne s'y rencontre aucune montagne, les rives ressemblent beaucoup aux écores de la rivière Onelle.

" Le rapport que nous avons fait dans la paroisse de Saint-André, à notre retour, a eu l'effet de décider plusieurs cultivateurs à aller sur nos traces. Ils ont confirmé à leur tour tout ce nous avions dit, et, pen-

dant la semaine dernière, trente-huit cultivateurs ont pris des lots dans un même rang du Canton Pohénégamook, dont huit ont payé le premier versement à Florence Desjardins, écuier, agent des terres à Saint-Alexandre.

" Avec l'intérêt qu'on a droit d'attendre de vous pour la colonisation, M. le ministre, on peut être certain qu'il y aura rapidité de la colonisation de ces beaux endroits. Nul doute que votre sollicitude ne se porte déjà vers l'ouverture des chemins qui devront conduire aux nouveaux établissements et qui sont la clef de toute colonisation sérieuse. Le chemin Saint-Alexandre offre le plus d'avantage, parce qu'il est le plus court pour arriver sur le territoire en question et qu'il est déjà ébauché aux frais du gouvernement.

" Ce grand territoire, si avantageusement placé pour écouler ses produits par la ligne du Grand-Tronc, est une des plus précieuses ressources ménagées par la providence à notre excédant de population du bas du fleuve. Il y aurait une faute impardonnable à le négliger plus longtemps. D'ailleurs, il ne faut pas oublier que cette belle section de nos terres publiques se trouve située sur la frontière des Etats-Unis, et qu'on ne doit pas attendre que l'expansion de la nationalité américaine vienne nous étouffer sur notre propre terrain.

" Le tout humblement soumis, M. le ministre, et croyez qu'il m'est très-agréable de vous renouveler le profond respect de votre très-humble serviteur,

" J. B. GAGNON, Ptre."

Péron.

Les affaires de la république péruvienne prennent décidément une tournure grave. Le Congrès de Lima s'est prononcé ouvertement pour la guerre contre l'Espagne. Le 26 novembre, il a adopté une résolution dans laquelle il enjoint au pouvoir exécutif de prendre immédiatement les mesures nécessaires pour expulser les Espagnols des Chinchas sous huit jours. De plus, il s'oppose à ce qu'aucun traité ou convention soit conclue avec l'Espagne, aussi longtemps qu'elle n'aura pas évacué les îles.

On s'attendait à voir la flotte péruvienne partir de Callao pour les Chinchas, le 29 et le 30 du mois dernier.

La flotte espagnole a subi une perte sérieuse par l'incendie du *Triunfo*, frégate-amirale qui a été complètement détruite par le feu le 25, tandis qu'elle était mouillée devant les Chinchas.

NOUVELLES D'EUROPE.

Le steamer *Cuba*, parti de Liverpool le 3 du courant, est arrivé hier à New-York.

Les nouvelles politiques sont sans importance.

M. Dayton, le ministre américain, est mort à Paris le 2 du courant, d'apoplexie.

Le comte Russell, a répondu ainsi à la dépêche des commissaires du Sud et au manifeste du congrès confédéré :

" Bureau des affaires étrangères, 30 novembre.

" Messieurs, — J'ai l'honneur d'accuser réception d'une copie du manifeste lancé par le congrès des Etats soi-disant confédérés. Sa Majesté regrette profondément la lutte entre les Etats du Nord et les Etats du Sud de l'ancienne république unie de l'Amérique du Nord.

L'Angleterre depuis 1783 a toujours été, à l'exception de quelques époques, en relations amicales avec les Etats Nord et Sud et au commencement de la guerre civile, elle a conservé les mêmes sentiments pour les deux partis. Le gouvernement de Sa Majesté n'a jamais voulu juger des causes de leur rupture. Il a déploré les commencements de cette guerre et il en désire la fin. En même temps il est convaincu que l'observation d'une stricte et impartiale neutralité est ce qui peut le mieux répondre aux intérêts et aux droits de chacun. Cette neutralité nous la maintiendrons encore. Je vous prie, messieurs, d'accepter, etc.

J. Sidell, éc. J. Mason, éc. } (Sig.) RUSSELL.

Le *Times* de Londres craint que la lettre de Lord Russell ne plaise ni au Nord ni au Sud. En premier lieu il appelle les Etats du Sud soi-disant Etats confédérés et les Etats du Nord, la république autoproclamée, ce qui implique séparation actuelle et existence des Etats confédérés.

Lord Russell semble en danger d'oublier qu'être neutre ne signifie pas être pour les deux, mais être pour l'un ni l'autre, et que si donc il veut maintenir une neutralité très stricte, il est nécessaire d'éviter des démonstrations d'amitié, envers l'un et l'autre des belligérants.

Le journal *l'Index*, l'organe des Etats du Sud publié à Londres, dans un article sur la lettre du comte Russell à MM. Sidell et autres, dit que pour être consistant Lord Russell devrait reconnaître immédiatement les Etats confédérés.

Le *Morning Post* dit que le gouvernement de Washington a reconnu en partie l'empire Mexicain.

L'encaisse de la banque de France a augmenté de 19,000,000 de francs durant la semaine.

La Bourse était très active à 65 fr. 75c.

L'*Epoca* de Madrid dit qu'une médiation entre l'Espagne et le Péron est impossible à présent.

L'encaisse de la banque d'Angleterre a diminué de £24,170 stg. durant la semaine.

Des avis du Japon rapportent que le prince Negato avait refusé de payer l'indemnité et qu'en conséquence son palais avait été complètement détruit.

Les consolidés à Londres ont fermé le 3 décembre à 89 1/16 à 89 1/4.

Les troupes d'Allemagne et ceux du Hanovre et de Saxe vont être retirées immédiatement du Holstein.

Une émeute a eu lieu à Bristol, à propos d'une démonstration en faveur de la réélection de Lincoln. Des hourrahs furent donnés à Jefferson Davis et Lee et des grognements à Grant, Butler et Lincoln. On fit l'assaut de la tribune et les orateurs furent mis en fuite. La police dut intervenir.

La mère de S. A. R. le vice-roi d'Egypte, avant son départ de Constantinople, a remis la somme de 5,000 francs au trésorier des frères de la Charité de Feriki.

On lit dans l'*Opinion du Midi* : " Nous avons encore aujourd'hui des nouvelles de Genève, mais des nouvelles religieuses. Il

s'agit de Mgr l'évêque d'Hébron, le nouvel auxiliaire. Mgr Mermillod a célébré son premier office pontifical dans l'église de Notre-Dame, le jour de la Toussaint. On y comptait autant de protestants que de catholiques. Le jeune prêtre était assisté par le bon et vénérable abbé Dumoy, dont il fut le vicaire tout récemment encore dans cette même église. C'est M. l'abbé Ronquette, de Toulouse, qui a prêché. Voici sur Mgr Mermillod deux nouveaux détails qui intéresseront nos lecteurs.

" La famille de Sales lui a offert la crose de saint François, l'illustre évêque de Genève, et cette relique va être rajustée par un orfèvre pour devenir la houlette du successeur, à trois cents ans de distance.

" La croix pectorale lui a été donnée par le Souverain Pontife, qui en a dirigé lui-même le travail. Sa Sainteté y a fait incruster d'un côté de beaux diamants que lui avait offerts l'impératrice du Brésil, et de l'autre les armoiries de saint François de Sales. On sait que la devise du nouvel évêque est celle-ci : *Veritas et Misericordia*."

FAITS DIVERS.

—Au moment de mettre sous presse nous apprenons que les autorités viennent de mettre la main sur deux des maraudeurs acquittés à Montréal. Nous ignorons les détails de l'arrestation.

—Nous apprenons que M. Pierre Gauvreau, architecte, vient d'être nommé marguillier de la paroisse de Notre-Dame de Québec.

DES ÉTRENNES ! — Qui n'en donne pas ? M. S. Bedard, Horloger, rue St. Jean offre au public une occasion des plus heureuses pour entretenir cette agréable et ancienne coutume. En effet, lecteurs, voyez son annonce dans une autre colonne et vous conviendrez qu'il y en a pour tous les goûts et à la portée de toutes les bourses. Ce qui doit encore encourager à faire des emplettes chez M. S. Bedard, c'est que vous êtes certain d'avoir pour votre argent, car il est aussi honnête qu'avenant. Donc tous vont visiter le beau magasin de Bedard pour acheter de belles et de bonnes étrennes ! Aussi tous ceux qui recevront ces magnifiques cadeaux les conserveront-ils longtemps.

—Le navire à vapeur *St. David* est arrivé à Portland à 4 heures hier matin, à la remorque du *Damascus*. Sa longue traversée est due à de forts vents de l'ouest qu'il a rencontré toute la durée du passage.

—Le nouveau bateau à vapeur *West*, bâti à Montréal et qui est parti de Québec pour Halifax le 24 novembre, a fait naufrage dans la baie du Petit Matane. On ne dit pas quel jour. Une partie de l'équipage est arrivée en cette ville hier. Le capitaine Bernier est resté au lieu du naufrage pour en sauver les épaves.

—Les journaux anglais de ce matin rapportent que M. B. S. Prior de cette ville, a reçu plusieurs blessures graves de la part d'un Américain avec qui il avait eu quelque difficulté. M. Prior est en ce moment à l'Hôtel St. Lawrence, à Montréal. Il a reçu deux balles dans la jambe gauche et est blessé au côté gauche, quoique pas dangereusement. Il sera à Québec aussitôt qu'il pourra être transporté.

—Nous apprenons avec plaisir que le Lieutenant et Adjudant Joseph Octave Laurin vient d'obtenir son diplôme de première classe après un brillant examen subi devant le Bureau des Examinateurs de l'Ecole Militaire de cette ville. — (Communiqué.)

MORT D'UN CANADIEN AUX ETATS-UNIS. — Nous avons la douleur d'annoncer la mort d'un de nos jeunes compatriotes, fils unique de M. Emile Ouimet, vinturier de cette ville. Ce jeune homme était dans la cavalerie volontaire de Montréal avec un grade, quand son ardeur militaire l'entraîna dans les armées américaines. Depuis longtemps il était travaillé d'une lente maladie de consommation; la vie des camps lui fut fatale et il dut bientôt se confiner dans l'hôpital. Les mauvais traitements qu'on lui donna ne contribuèrent pas peu à hâter sa mort et firent de ses derniers moments un véritable supplice. Il est décédé le 8 de ce mois à la forteresse Monroe. Heureusement qu'il trouva au chevet d'agonie un ami d'enfance qui se rendit express aux Etats-Unis pour lui porter les secours de la religion, secours dont le mourant sut dignement profiter; cet ami était M. l'abbé Lapiere de l'évêché de Montréal. — (La Minerve.)

PETE RELIGIEUSE A IBERVILLE. — Dimanche le 11 courant, a eu lieu à Iberville une touchante cérémonie faite à l'occasion d'une statue présentée à la Sainte Vierge par les citoyens de cette localité. La cérémonie commença à sept heures p. m. Après un sermon de circonstance prononcé par Messire Resther, curé du lieu, on porta la statue en procession et trente jeunes filles vêtues de blanc, un cierge à la main, ouvraient la procession en chantant de leurs voix enfantines le cantique à la Vierge Marie qui commence ainsi : Marie est notre mère, nous sommes ses enfants, etc. On mit ensuite la statue sur son piédestal, vêtue de soie semée d'étoiles d'or devant l'autel de la Vierge immaculée. Un salut solennel fut chanté par un chœur de dames et de messieurs, qui a grandement contribué à relever l'éclat de la cérémonie.

La partie musicale fut dévolue à Delle Marie-Louise Hamel qui s'en acquitta avec une rare habileté. — (Idem.)

NECROLOGIE. — La paroisse de Chateauguay est aujourd'hui plongée dans le plus grand deuil, par la perte de M. Joseph Reid, l'un de ces citoyens les plus notables.

Il est décédé le 3 décembre, à l'âge de 76 ans, 11 mois et 21 jours, après avoir souffert pendant deux semaines, avec une résignation tout-à-fait chrétienne, une maladie extrêmement douloureuse.

Ce vénérable vieillard était un de nos trois cents braves Canadiens qui ont fait honneur à leurs compatriotes, en 1812, dans la fameuse bataille de Chateauguay qu'ils remportèrent sur l'armée américaine. Le défunt surtout s'est distingué, à cette mémorable journée, par sa bravoure, par son courage et par son grand dévouement pour la patrie; aussi a-t-il obtenu pour récompense le grade de sergent.

Il a été remarquable pendant toute sa vie, par ses bons conseils; il a toujours été estimé de ses co-paroissiens par sa grande charité et par toutes les autres vertus qui brillaient en lui; enfin M. J. Reid était un de nos plus nobles caractères, et des esprits

les mieux éclairés que l'on puisse rencontrer parmi la classe des cultivateurs canadiens-français.

Il laisse pour déplorer sa perte un grand nombre de parents et d'amis dans le cœur desquels son souvenir restera toujours gravé profondément. — (Minerve.)

DECOUVERTE REMARQUABLE EN ANGLETERRE. — Le *Mercury* de Liverpool, (Angleterre) contient une lettre de M. J. P. Ashton, agent des entrepreneurs des ouvrages en fer du pont qui traverse la Mersey, à Rensselaer, Lancashire. Cette lettre renferme les détails de la découverte d'un corps humain, dans le plus parfait état de conservation, et qui doit avoir été plongé dans le sommeil de la mort depuis 1,400 ans. Voici ce qu'en dit M. Ashton :

" Le 27 août, comme nous étions en frais de caler une de nos caisses au fond de la rivière, il se rencontra un obstacle qui résista à toute pression de nos appareils. Des plongeurs visitèrent le fond et après avoir écarté une certaine quantité de sable, ils trouvèrent que l'obstacle était une forte pièce de bois. Nous pûmes à la fin tirer cet obstacle qui entravait nos travaux, mais ce n'était pas une pièce de bois comme l'avaient rapporté les plongeurs, c'était un large cercueil d'une grande force, et mesurant huit pieds sur trois.

" Le bois était devenu imprégné d'oxyde de fer, qui l'avait rendu aussi dur que le fer; de sorte que ce ne fut qu'avec la plus grande difficulté que nous pûmes lever le couvercle. L'intérieur était enduit d'une substance bitumineuse, et contenait le corps d'un homme, dans le plus parfait état de conservation. Il porte l'habillement d'un riche citoyen romain; la tunique et la toge sont toutes deux blanches, brodées en pourpre et en fils d'or; la toge est arrêtée par une superbe agrafe d'or. Les bottines sont garnies de clous d'or. A la ceinture se trouve suspendu un styliet incrusté d'or. Le tout est d'une très grande richesse.

" Ce romain, quoi qu'en habit civique, paraît avoir été un officier de légion, car une large capote militaire l'enveloppe, et à côté du corps se trouve une épée courte, (la fameuse épée romaine, " *Gladius*,") avec son ceinturon et une javeline, tels qu'en portaient les centurions. Il a au doigt une bague avec un cachet formé d'une magnifique onyx, portant les lettres S. P. Q. R., avec une figure de Jupiter. Je pense que ceci est un symbole de l'autorité déléguée par le sénat romain, ou l'empereur régnant, au porteur. L'épée et le ceinturon portent aussi les initiales S. P. Q. R.

" Le corps a été embaumé d'une manière si habile qu'il a pu se conserver, même pendant un si grand espace de temps; les traits sont très distincts, mais extrêmement fragiles. Ils se détruiraient au toucher.

" Dans le cercueil se trouve aussi une magnifique urne cinéraire en terre de Samos, contenant des cendres et un petit rouleau de parchemin couvert de caractères que je n'ai pu reconnaître, mais que je crois être saxonnes. J'y ai trouvé cependant le nom romain " *O. Sulpicius, Piso* ; " les initiales " *T. P. Q. R.* " ; les mots " *légatur*," " *erematio*," " *manes*," " *lars*," et quelques autres mots. Je crois donc que ce parchemin nous donnerait la clef de l'énigme que présente cette découverte toute singulière.

" Dans l'amphore, vase qui contient l'urne, se trouve une certaine quantité d'ornements en or et en argent, tels qu'en portaient les femmes saxonnes de haut rang; entr'autres une espèce de médaillon grossier contenant une longue tresse de cheveux d'un jeune luisant. Ces ornements paraissent former un set, qui aurait appartenu à la même personne; et ce fait, joint à la présence des cheveux me porterait à supposer que les cendres contenues dans l'urne sont les cendres de la personne propriétaire des ornements et des cheveux.

" L'amphore contient une centaine de pièces de monnaie, dont 43 en or, et frappées sous le règne des empereurs romains. On y voit sur quelques-uns de ces derniers l'inscription " *Honduras, A. D. 410* ; " sur d'autres, on y voit, " *Hadrian, Antonius et Severus*," avec des dates plus reculées. Les autres pièces sont en argent, probablement saxonnes, mais elle sont tellement mutilées et effacées, que je ne puis le dire positivement. La seule date visible est 465.

" D'après ces dates et les ornements saxons, je suis porté à en inférer que ces restes datent de l'époque de la première arrivée des saxons, en Bretagne. Le corps peut être celui d'un des derniers émigrants de Rome, dans cette île, ou bien, comme l'histoire ne parle d'aucune relation commerciale entre Rome et notre île, à cette époque, il peut avoir eu une mission religieuse, ou civile. Les cendres peuvent être celles d'une femme saxonne. Mais comment peut-on se rendre compte de la présence d'un romain et d'une saxonne dans une tombe commune ? Il est encore plus étrange d'y voir l'embaumement d'un romain et la crémation d'une saxonne. La position du cercueil au fond de la rivière est aussi étrange; mais une embarcation chavirée et un éboulement de sable peuvent l'expliquer. Le rouleau de parchemin donnerait sans doute une explication de la chose, mais tant que les caractères qui s'y trouvent n'auront pu être déchiffrés, l'on restera dans l'incertitude. — (Journal de Québec.)

—Lors du récent passage du nouveau steamer " *Sacramento* " à Acapulco, un jeune Mexicain plongeur s'exerçait à aller chercher au fond de l'eau limpide du port des pièces de 10 sous que lui jetaient les passagers. Il revenait avec ces pièces à la bouche. A un moment donné, le corps remonta à la surface; mais il était sans vie. L'une de ces pièces de dix sous était passée dans le larynx et avait déterminé une suffocation mortelle.

Quelques semaines auparavant, un autre enfant plongeur avait été attaqué et mis en pièces par un requin, dans le port même et sous les yeux des voyageurs.

—Quelqu'un félicitait H. d'avoir, dans ces dernières années, diminué beaucoup ses dettes.

" Je ne suis pas plus avancé avec mes créanciers, répondait-il, je les ai arrosés... trop... ils repoussent !"

ANNONCES NOUVELLES.

Etrennes ! Etrennes ! — Bijouteries et Argenteries S. Bedard.

Mucilage — Léger Brousseau.

Le Calendrier pour l'année 1865 — L. Brousseau.

Vins Français et autres — Léger Brousseau.

Décès.

A St. Roch de Québec, le 20 du courant, dame Françoise Vermette, épouse de feu sieur B. Blais, à l'âge avancé de 88 ans et 3 mois. Elle laisse pour déplorer sa perte 15 enfants, 134 petits enfants et 80 arrière petits enfants.

— Son service aura lieu vendredi, 23 du courant, à 8 heures du matin. Le convoi partira de la demeure de son gendre, sieur Augustin Labrecque, rue de l'Eglise, N° 9, à 8 heures précises. Les parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. A Laprairie, lundi le 12 du courant, Charles Têtu, écuyer, Notaire, à l'âge de 70 ans, après une maladie de 6 ans soufferte avec beaucoup de résignation. M. Têtu était doué d'heureuses facultés intellectuelles et avait pratiqué sa profession avec beaucoup de distinction.

Etrennes ! Etrennes !

LE SOUSSIGNÉ vient de recevoir les objets désignés ci-dessous et les offre en vente à très bon marché :

Horloges de toutes sortes et de goût.
Montres en or Patente pour Messieurs,
" " " " Dames,
" " " " Indépendante,
" " " " Emaille.
Montres en argent Patente Anglaise,
" " " " Genève,
" " " " Américaine.
Chaînes en or pour Dames,
" " " " Messieurs,
" " " " Cheveux monté en or,
" " " " Placqué.
Colliers en or, Bracelets, etc., etc.
Sett en or, Epinglettes et Boucle d'oreilles en or de Guinée.
Bagues en Diamants,
" " " " Emeraude,
" " " " Rubis,
" " " " Grenats,
" " " " Tourquises,
" " " " Perles.
Joues de tous patrons et de tous genre, charmes de toutes sortes, Télescopes en or, et en ivoire.
Epinglettes pour Dames en or de Guinée,
" " " " avec Camée,
" " " " pour miniature,
" " " " en Corail,
" " " " en Mosaïque.
Epinglettes pour Messieurs,
Boutons en or pour Chemises,
" " " " Pognets,
" " " " Colle.
Pendants d'oreilles en or corallé,
" " " " non corallé.
Locquets en or de Guinée,
" " " " Américaine.
Tabatières en argent pour Dames,
" " " " Messieurs.
Boucle d'oreilles et Epinglettes en JAIS.
Portes cartes de visite en argent et en écaïlle, etc.
Colliers de chaînes en JAIS.

ARGENTERIES.

Cuillères à Soupe,
" " " " Dessert,
" " " " Thé,
" " " " pour sauce,
" " " " à Table,
" " " " Dessert.
Couteaux et fourchettes pour le poisson,
Bourriers, Potes à Bière, Plats à pain,
Plats à Biscuit, Plats à tartes,
Sett à déjeuner, Hachoirs de toutes grandeurs,
chandelières, etc., etc., etc.
Vitres Lunette d'Opera,
Evantails de goût, Porte monnaies,
Pipe en Ecume de mer, Pipe en Imitation.
Un assortiment choisi d'objets de fantaisies, etc., etc., etc., etc., etc., etc.

S. BEDARD.

Québec, 21 décembre 1864—2098 7f.

Baume pectoral d'Ayer

Pour la guérison prompte de la toux, du rhume, de l'influenza, de l'enrouement, de la grippe, la bronchite, la consommation à son début et pour le soulagement des personnes atteintes de la consommation quand la maladie est dans une phase avancée.

Le champ de son utilité est si grand et les cas de ses guérisons si nombreux que presque chaque section de pays, abonde en personnes connues publiquement, qui ont été guéries de maladies alarmantes et même désespérées des poumons par l'usage de ce baume. Quand une fois on en fait l'essai, sa supériorité sur tout autre expectorant est trop apparente pour échapper à l'observation, et la sa son efficacité est connue, le public n'hésite pas longtemps à choisir l'antidote qu'il lui faut pour éloigner les affections douloureuses et dangereuses des organes pulmonaires qui sont inhérentes à notre climat. Pendant que plusieurs remèdes inférieurs jetés dans la société ont failli et ont été repoussés, celui-ci a gagné des amis à chaque épreuve, a conféré des bienfaits aux malades qu'ils ne peuvent oublier et a effectué des guérisons trop nombreuses et trop remarquables pour être oubliées.

Nous pouvons seulement assurer le public que sa qualité se maintient avec soin.

Un grand nombre de membres du clergé, de médecins, d'hommes d'Etat et de personnages éminents, ont prêté leurs noms pour certifier l'utilité incomparable de nos remèdes, mais l'espace ne permet pas de les reproduire. Les agents ci-dessous nommés fournissent gratis notre *ALMANACH AMÉRICAIN* dans lequel ils sont données, avec aussi des descriptions complètes des maladies qu'ils guérissent.

Ceux qui ont besoin d'une médecine altérative pour purifier le sang, trouveront dans la *Salsepareille de Bristol* d'Ayer le remède qu'il leur faut. Essayez-le et vous apprécierez sa valeur. Préparé par J. D. Ayer & Cie., Lowell, Mass, et en vente chez Jos. Bouché, Québec, et chez tous les droguistes partout. J. P. Henry & Cie., Montréal, agents généraux pour le Bas-Canada.

Québec, 30 novembre 1864—1094 2m.

PLACEMENT SUR !

EN DEHORS DES FLUCTUATIONS DU COMMERCE.

On demande \$6,000 à \$8,600. Intérêt payé annuellement ou semi-annuellement au choix des Prêteurs. L'œuvre et Fabrique d'une Paroisse populeuse voudrait emprunter la somme ci-dessus qu'elle s'engagerait à garder plusieurs années. Offrir au Bureau de la " *Minerve*," à Montréal, avant le 20 du mois prochain, en faisant connaître les conditions et la durée du prêt. 7 décembre 1864—2090 1m.

A V I S.

TOUTS ceux qui doivent aux BIENS DES JÉSUITES, sont par le présent, avertis que s'ils ne paient au plutôt au soussigné, ils seront immédiatement poursuivis sans aucun autre avis et sans distinction de personnes.

L. PANET,

Agent.

Québec, 5 décembre 1864—1098 2s.

THEOLOGIE à l'Usage des Gens du Monde, ou études sur la doctrine catholique, par CHARLES DE SAINT-FOI. Seconde édition, revue, corrigée et considérablement augmentée par l'auteur, avec approbation de S. E. Mgr Gosselin, cardinal-archevêque de Reims. Publié en 1851. Ouvrage en 3 volumes, reliés. A vendre chez

LEGER BROUSSEAU, Libraire, No. 7, Rue Bue, Haute-Ville.

BAZAR

JAMES FITZPATRICK,

Peintre décorateur et en bâtiments

ET

TAPISSIER,

No. 28, RUE ST. AUGUSTIN,

En dehors de la Porte St. Louis.

LE SOUSSIGNÉ a l'honneur d'informer ses amis et le public qu'il s'est établi à l'endroit susmentionné et il sollicite respectueusement sa part du patronage public. Ayant passé plusieurs années au service de deux des premières maisons de cette ville, il est prêt à exécuter toutes commandes avec élégance et diligence et de la manière la plus satisfaisante.

JAMES FITZPATRICK.

Québec, 14 septembre 1864—1042

MOULIN A FARINE A LOUER.

UN moulin à farine contenant 2 paires de moulins pour l'avoine et 2 paires de moulins pour le blé, très-avantageusement situé pour le commerce, sur le bord du Fleuve du St. Laurent à 3 lieues de Québec.

Un magnifique lot de grève est attaché au moulin et pourrait très bien être utilisé pour un foin.

S'adresser à E. G. CANNON,

N. P.

Québec, 9 mai 1864.

PETIT RECUEIL

DE

CANTIQUES,

À L'USAGE DES

MISSIONS, RETRAITES, NEUVAINES ET CATECHISMES.

LE SOUSSIGNÉ offre maintenant en vente une nouvelle édition de ce PETIT RECUEIL DE CANTIQUES, contenant plus de 250 CANTIQUES choisis et très bien appropriés à l'usage des Missions, Retraites, Neuvaines et Catechismes.

Outre les prières de la Messe, Vêpres, etc., on y a ajouté la MTHODE DE PLAIN-CHANT. Ce Recueil de CANTIQUES a été compilé et corrigé par le Révérend M. C. MARQUIS, et a reçu l'approbation de N. S. l'Archevêque de Québec et l'Evêque de Trois-Rivières.

A vendre chez

LEGER BROUSSEAU,

Libraire,

7, Rue Buade, Haute-Ville,

COUP-D'ŒIL

SUR LE

CANADA ET LA COLONISATION.

ON peut se procurer cette récente brochure de M. STANISLAS DRAPRAU, sur la Colonisation, à la librairie du soussigné, moyennant 125 cents par copie. Il n'en reste plus qu'une cinquantaine de copies à disposer.

LEGER BROUSSEAU,

7, Rue Buade, Haute-Ville.

Québec, 5 octobre 1864.

MAINTENANT

EN VENTE

A la Librairie de

LEGER BROUSSEAU:

INSTRUCTIONS CHRETIENNES

POUR LES

JEUNES GENS

UTILES A TOUTES SORTES DE PERSONNES

MÉLÉES DE PLUSIEURS TRAITS D'HISTOIRES ET D'EXEMPLES ÉDIFIANTS

PAR UN DOCTEUR EN THEOLOGIE.

NOUVELLE EDITION

REVUE, CORRIGÉE ET APPROUVÉE.

APPROBATION.

Nous avons examiné avec grande attention le livre intitulé: "INSTRUCTIONS CHRETIENNES POUR LES JEUNES GENS," et nous l'avons trouvé excellent. Nous souhailons donc que ce livre ait sa place dans la bibliothèque de toutes les familles de ce diocèse; et nous croyons rendre un vrai service aux pères et mères de familles, en les exhortant, comme nous le faisons ici, à se le procurer, pour l'instruction de leurs enfants, et pour leur propre éducation. Donné à l'Archevêché de Québec, ce 21 Septembre 1863.

† C. F. Evêque de TLOA.

THÉS FRAIS.

LES SOUSSIGNÉS offrent en vente leur assortiment général de

THÉ VERT ET NOIR,

récemment arrivés direct de Chine et du Japon.

THÉ VERT!

Hyson Twankay,

Old Hyson,

Young Hyson,

Imperial,

Gunpowder.

THÉ NOIR!

Souchong,

Congou,

Superfine Moning Congou.

Thé du Japon coloré et incolore

de première qualité pour 3s. la livre.

DION & DUBEAU.

10 oct. 1874.—1062

ORDO.

MAINTENANT prêt et à vendre à la librairie

du soussigné,

L'ORDO

de la province ecclésiastique,

Pour l'année 1865.

LEGER BROUSSEAU,

Québec, 24 octobre 1864.

HENRI T. TASCHEREAU,

AVOCAT,

Bureau et résidence, N° 35, Rue St. Louis,

Haute-Ville, Québec.

Il suit les Cours des Districts de Beauce et de

Montmaguy.

Québec, 4 juillet 1864—958

12m.



AVIS.

L'ENTRÉE de la Salle d'Exercice, rue St. Louis, ne sera permise à l'avenir, pour le soir qu'aux personnes munies d'une CARTE d'admission, laquelle peut être obtenue en s'adressant soit aux Chefs ou Majors de Bataillons, Capitaines de Compagnies ou au Major de Brigade.

L. T. SUZOR,

Lt.-Colonel.

M. B.

Québec, le 24 octobre 1864—1073

ON VIENT DE RECEVOIR

À LA LIBRAIRIE DE

LEGER BROUSSEAU,

7, Rue Buade,

UN GRAND ASSORTIMENT

D'ENCRE A ECRIRE

COMME SUIT:

Encre de Perth pour les Bureaux,

(Perth Office Ink).

Encre du Commerce,

(Commercial Ink).

Encre Supérieure pour les records,

(Excelsior record Ink).

Encre à copier,

(Copying Ink).

Encre Bienne-Noire de Stephens,

(Blue Black writing fluid).

Encre rouge dite Carmin,

(Carmine Ink).

Québec, 3 octobre 1864

MELASSE! SUCRE!

Récemment débarqué et à vendre par

J. B. RENAUD,

Melasse de Moscouade,

Demarara,

Whiskey, 50 O. P.

(Old Rye).

Un assortiment de thé consistant en Hyson Twankay, Hyson Imperial, Gunpowder, Thé du Japon non coloré et Souchong.

Syrup doré (Extra) en quarts.

Tabac en feuille choisi en boucants et en balles.

Tabac coupé et en poudre.

Débarqué de la Barque "Preciosa" de

Rotterdam:

Genièvre de Kuyper en boîtes.

De la Barque "Corsair" d'Anvers:

Genièvre en barriques et en boîtes.

De la Barque "Landora" d'Anvers:

500 boîtes vitres de Belgique de toute grandeur,

et divers autres articles trop long à énumérer.

Québec, 18 nov. 1864.

Le Memorial Diplomatique,

JOURNAL INTERNATIONAL, POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET FINANCIER,

Paraissant à Paris tous les dimanches.

Priz de l'abonnement:

Etats de l'Atlantique..... 56

Etats du Pacifique..... 29 fr.

52 numéros par an..... 33 "

Priz des insertions:

Annonces..... 75 c.

Réclames..... 3 fr.

Organe spécial fondé dans le but:

1° De répandre dans les cinq parties du monde les nouvelles politiques importantes, ainsi que tous les faits relatifs aux communications maritimes, aux industries agricoles, commerciales et manufacturières, à l'émigration, aux travaux publics, aux sciences, lettres et arts;

2° De mettre en rapport d'idées et d'intérêts les savants, les artistes, les commerçants de tous les pays.

On souscrit à Québec chez

LEGER BROUSSEAU.

VINS FRANÇAIS

ET AUTRES

En vente à la Librairie de

LEGER BROUSSEAU,

7, Rue Buade, Haute-Ville.

CHABLIS,

SAUTERNE,

SAUMUR,

BEAUVOLAI,

BEAUNE,

CHATEAU MARGAUX,

HAUT BRION,

CHATEAU LAFITE,

POMARD,

ROMANCE,

CHAMPAGNE,

FINE COGNAC,

SHERRY,

OPORTO,

MADERE.

Québec 2 novembre 1864.

TABLEAU SYNOPTIQUE

DE

L'ORNITHOLOGIE

DU

CANADA:

Classification et nomenclature du "Smithsonian Institution" de Washington.

Par J. M. LEMOINE.

PRIX HUIT SOUS.

Petite brochure maintenant en vente à la Librairie de

LEGER BROUSSEAU,

7, Rue Buade, Haute-Ville.

Québec, 20 mai 1864.

MUCILAGE.

LE SOUSSIGNÉ vient de recevoir et offre en vente une grande quantité du meilleur MUCILAGE en pots, petits et grands, avec pinceaux et en bouteilles de chopines et pintes.

Cet article est expressément préparé pour les Banques, Marchands et tout hommes d'affaires.

LEGER BROUSSEAU,

7, Rue Buade, Haute-Ville.

MANUFACTURE DE BANDAGES

CANADA.

F. GROSS,

MACHINISTE CHIRURGICAL et Fabricant de Bandages à Ressort Elastique, Inventeur et Manufacturier de toutes sortes d'Instruments pour les Différentes Physiques, Ouvrier en Cuivre, Acier et Fer de toute description, 22, Rue St. Jean, en dedans.

Un nouvel assortiment en mains des Articles suivants:

EN GROS ET EN DÉTAIL.

Bandes pour Hernies de toutes descriptions,

" Omphaliques " " "

Bandages Suspensoirs " " "

Ceintures " " "

Bretelles d'Acier pour Dames (améliorées),

" Messieurs " " "

Appareil pour l'expansion de la poitrine,

Bas Elastiques de Coton, Fil et Soie,

Supports Elastiques pour la cheville du pied

de Coton, Fil et Soie,

Bonnets de Genoux de Coton, Fil et Soie,

Sacs d'Eponge,

Bonnets de Bain,

Supports de Londres, faites en Drap et en cuir,

Crouchauts invisibles pour Courbure de l'épine dorsale,

Instruments pour les jambes crochues,

Crouchauts fabriqués à l'ordre,

Ressorts d'Acier de toute description.

On appelle une attention toute particulière sur la Ceinture-Bandage de Londres.

Ce Bandage, pour la guérison et le soulagement de toutes espèces de Hernies permettant une réduction dans ses limites naturelles, donnera à tous ceux qui souffrent de cette infirmité fréquente du corps, un soulagement instantané. C'est un appareil si simple qu'il peut être porté avec aisance dans toute posture du corps, durant le sommeil, ou quand l'on prend quelque exercice violent, et quand il est fixé convenablement il n'est pas perceptible. Il est spécialement bien adapté aux Femmes.

M. F. Gross peut produire un grand nombre de certificats de Médecins et autres pour montrer que dans tous les cas ce Bandage a donné grande satisfaction et a été appliqué avec succès complet.

Toute description de Bandages fabriqués à l'ordre.

Toutes réparations nécessaires à aucun des articles ci-haut mentionnés faites avec élégance et à des prix modérés.

—AUSI—

Un grand assortiment de Seringues et autres marchandises de Caoutchouc toujours en mains et une variété d'autres articles trop nombreux pour être mentionnés.

BRETelles D'ACIER POUR L'EXPANSION

DE LA

POITRINE.

Voici un article très supérieur et tout-à-fait neuf pour les Dames et Messieurs qui ont contracté l'habitude de se courber. Il est certain que ces Bretelles répondront au but de maintenir la poitrine étendue et le corps droit, les deux fils d'acier sur le dos passant sur les omoplates, donnant une pression douce uniforme, ainsi que la santé et l'élégance et elles sont bien faites et fortes; elles dureront longtemps et seront toujours trouvées confortables. Pour les Messieurs, cet appareil pour l'expansion de la poitrine leur donnera la facilité de se passer des bretelles ordinaires (qui font dommage à la santé) simplement en coupant des trous dans le cuir de la Bande autour du corps et ainsi soutenant le Pantalon.

Parents, faites attention à vos enfants! Les Bretelles d'Acier nouvellement inventées par F. GROSS, fabriquées au N° 22, Rue St. Jean, en dedans, sont indispensables aux enfants, vu qu'ils sont sujets à contracter l'habitude de se courber et hausser leurs épaules à l'école, ce qui leur fait croître avec des poitrines étroites et prépare les voies à la consommation et aux maladies de pomons. Les Parents ne devraient pas oublier cela, vu qu'en portant des appareils pour l'expansion de la Poitrine cela neutralisera cette mauvaise habitude.

Les ordres seront promptement exécutés.

Québec, 23 novembre 1864—1089

6m.

AVIS AUX PARENTS.

Parents, faites attention à vos enfants! Les Bretelles d'Acier nouvellement inventées par F. GROSS, fabriquées au N° 22, Rue St. Jean, en dedans, sont indispensables aux enfants, vu qu'ils sont sujets à contracter l'habitude de se courber et hausser leurs épaules à l'école, ce qui leur fait croître avec des poitrines étroites et prépare les voies à la consommation et aux maladies de pomons. Les Parents ne devraient pas oublier cela, vu qu'en portant des appareils pour l'expansion de la Poitrine cela neutralisera cette mauvaise habitude.

Les ordres seront promptement exécutés.

Québec, 23 novembre 1864—1089

6m.

LE

Grand Remède Canadien

L'ELIXIR DE LA FORET

LE MEILLEUR REMÈDE contre la Bronchite aiguë et chronique, les Inflammations des Poux, la Pleurésie, la Coqueluche, le Croup, l'Asthme, l'Enrouement, etc., etc.

Pour toutes les maladies des pomons, et de la gorge, toutes maladies qui conduisent à la consommation. Ce remède est plus sûr que l'Huile de foie de morue et bien plus agréable à prendre.

Le Régénérateur de la Vue.

Le meilleur remède contre les maladies des yeux, les inflammations, les saletés, mal de nerfs, etc., etc.

Pilules Végétales Anti-Bilieuses.

Le meilleur remède contre les maladies de l'estomac, du foie, des Intestins et des voies urinaires garanti sans mercure. Les malades peuvent prendre ces pilules sans nuire à leurs occupations ordinaires.

(AVIS AUX VOYAGEURS.)

DOCTEUR G. J. A. VALLEE.

N. B.—Le Docteur Vallée traite spécialement les maladies de poitrine et de la gorge; on pourra le consulter à son Bureau, vis-à-vis l'Eglise Neuve, Notre-Dame de Lévis.

Agents à Québec:—O. Giroux, M. D., Haute-Ville et Basse-Ville, Edmond Giroux, Basse-Ville, John E. Burke, Haute-Ville, W. E. Brunet, St. Roch et R. Dugal, Pharmaciens.

Québec, 21 novembre 1864—1085

12m.

Journal des Maîtrises

REVUE DU CHANT LITURGIQUE ET DE LA MUSIQUE RELIGIEUSE.

Directeurs: MM. J. D'ORTIGUE & FÉLIX CLÉMENT.

Editeurs: MM. ADRIEN LE CLERC & CIE.

C'est journal qui a su conquérir les sympathies et le patronage d'éminents prélats et d'un grand nombre de personnes considérables, non-seulement en France, mais encore à l'étranger, et surtout en Italie et en Belgique, — a déjà consacré quelques articles au progrès de l'art musical en Canada. Chaque numéro contient une feuille de texte, et des morceaux de chant ou d'orgue, empruntés aux chefs-d'œuvre classiques, ou composés expressément par des maîtres contemporains.

Le journal paraît le 15 de chaque mois.

CONDITIONS D'ABONNEMENT:

Un an, 12 livraisons, renfermant au moins 48 pages de musique:—\$4.00.—Texte seul: \$2.00.

On s'abonne, à Québec, chez le soussigné,

LEGER BROUSSEAU.

LA MYSTIQUE, ouvrage en cinq

1 volumes par GORRES, et traduit de l'Aile mand, par M. CHARLES SAINT-FOI, auteur des "Heures Sérieuses d'un Jeune Homme," relié.

A vendre chez

LEGER BROUSSEAU,

CALENDRIER

POUR L'ANNÉE

1865.

LE SEUL APPROUVE

PAR

MONSIEUR L'EVEQUE DE TLOA,

ADMINISTRATEUR.

MAINTENANT EN VENTE

LE

CALENDRIER

DU

DIOCESE DE QUÉBEC

POUR L'ANNÉE 1865.

LES messieurs du Clergé, les

Marchands et autres personnes qui désirent avoir le CALENDRIER approuvé pourront se le procurer dans toutes les Librairies, en demandant spécialement le *Calendrier public à l'imprimerie de Brousseau.*

LEGER BROUSSEAU,